UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Contribution des organisations non gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi : cas de One Acre Fund Tubura Burundi en commune Ndava

Ndikumana, Léonidas; Sous la direction de : Prof. Deo Nimpagaritse

2024-08
UB, FSPJ
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1996

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES

MASTER EN RELATIONS INTERNATIONALES ET DIPLOMATIE

« CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AU DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DU BURUNDI : CAS DE ONE ACRE FUND TUBURA BURUNDI EN COMMUNE NDAVA »

Par :

NDIKUMANA Léonidas

Sous la direction de :

Prof. Deo NIMPAGARITSE

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de Master en Science politique, option Relations Internationales et Diplomatie

Bujumbura, Aout 2024

Contribution des organisations non gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi : cas de One Acre Fund Tubura Burundi en commune Ndava

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président du Jury : Pr Léonidas NDAYISABA

Secrétaire du Jury : Pr Pascal NIYONIZIGIYE

Directeur de Mémoire : Pr Déo NIMPAGARITSE

DEDICACE

A toute la famille KIMUZANYE,

A Mon épouse,

A tous ceux qui nous sont chers.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à notre directeur de mémoire, Monsieur Deo NIMPAGARITSE pour son encadrement tout au long de la réalisation de notre travail. Nos sincères remerciements sont aussi adressés à tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes qui, par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé nos réflexions et ont accepté de nous rencontrer et de répondre à nos questions durant notre recherche.

RESUME

La présente étude porte sur la contribution des Organisations Non Gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi cas de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI en partant du cas particulier de la commune Ndava. L'étude part d'un constat du niveau de vie de la population de la commune Ndava malgré la présence de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI qui est une des organisations de type développementaliste. Son objectif est de montrer la contribution des ONG étrangères en particulier ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI dans le développement socio-économique du Burundi. Le travail étudie les conditions posées par ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI pour être bénéficiaire de ses interventions. Elle vérifie aussi si ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI n'est pas une entreprise commerciale. Enfin, elle analyse l'efficacité et la satisfaction des actions menées par ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI.

Dans ce travail, nous avons utilisé la méthode qualitative. Ses techniques dont l'entretien semi-directif, l'observation directe et la documentation ont été utilisées dans la collecte des données pour vérifier nos hypothèses.

Avec cette méthodologie, nous avons constaté que l'apport de ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI est énorme. Malgré les conditions exigées par ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI qui sont le fait d' avoir au moins une petite partie de terre, s'intégrer dans un groupe composé de 10-15 membres et un acte d'engagement de paiement signé après la récolte, notre constat est que ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI est une organisation de type développementaliste. En plus, les bénéficiaires sont satisfaits de ses interventions.

Mots clés : Contribution ; Organisation, développement, Organisation non gouvernementale (ONG)

ABSTRACT

This study focuses on the contribution of Non-Governmental Organizations to the socio-economic development of Burundi, case of ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, starting from the particular case of the Ndava commune. The study is based on an observation of the standard of living of the population of the Ndava commune despite the presence of ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI which is one of the developmentalist type organizations. Its objective is to show the contribution of foreign NGOs, in particular ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI, to the socio-economic development of Burundi. The work studies the conditions set by ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI to benefit from its interventions. It also checks whether ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI is not a commercial enterprise. Finally, it analyzes the effectiveness and satisfaction of the actions carried out by ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI.

In this work, we used the qualitative method. Its techniques including semi-structured interview, direct observation and documentation were used in data collection to verify our hypotheses.

With this methodology, we noted that the contribution of ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI is enormous. Despite the conditions required by ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI which are the fact of having at least a small portion of land, integrating into a group composed of 10-15 members and a payment commitment act signed after the harvest, our observation and that ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI is a developmentalist type organization. In addition, the beneficiaries are satisfied with its interventions.

Keywords: Contribution; Organization, development, Non-governmental organization (NGO)

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY **i**
DEDICACE **ii**
REMERCIEMENTS **iii**
RESUME **iv**
ABSTRACT **v**
TABLE DES MATIERES **vi**
SIGLES ET ABREVIATIONS **ix**
AVANT-PROPOS **x**
0. INTRODUCTION GENERALE **1**
0.1. Choix et intérêt du sujet 2
0.1.1. Motivation et intérêt du sujet 2
0.1.2. Pertinence du sujet 2
0.1.3. L'intérêt du sujet 2
0.2. Délimitation du sujet 2
0.3. Problématique 3
0.4. Objectif de l'étude 4
0.4.1. Objectifs spécifiques 5
0.5. Les hypothèses 5
0.6. L'articulation du sujet 5
CHAPITRE I. REVUE DE LA LITTERATURE 6
I.1.Elucidation des termes clés 6
I.1.1. Contribution 6
I.1.2. Organisation 6
I.1.3.Organisation non gouvernementale (ONG) 7
I.1.4. Le développement 8
I.2. Contexte et champ d'action des ONG 8
I.3. Emergence des ONG dans le monde 9
I.4. Le but des ONG 11
I.5. Les ONG et les gouvernements 11
I.6. L'efficacité des ONG 12
I.7. L'ONG humanitaire et l'ONG de développement 12

I.8. Essor des ONG 13
I.8.1. Les ONG au Burundi 13
I.8.1.1. L'avènement des ONG au Burundi 14
I.8.2. Les ONG avant La crise de 1993 15
I.8.3. Les ONG pendant la crise de 1993 15
I.8.4. Les ONG au lendemain de la crise de 1993 15
I.9. Domaines et zones d'intervention des ONG au Burundi 16
I.10. La loi et les ONG 17
I.11. Relations des ONG avec les ministères techniques 17
I.12. Le rôle central du bureau national de coordination des ONG 18
I.13. Atouts et limites des ONG 18
I.14. Les atouts des ONG 18
I.15. Limites des ONG 19
I.16. Le développement économique 20
I.17. Le développement Social 21
CHAP II. APPROCHE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE 22
II.1. Approche méthodologique 22
II.2. Collecte des données 22
II.2.1. Les données brutes 22
II.2.2. Les données secondaires 22
II.3. Recherche documentaire 22
II.3.1. L'Observation directe 23
II.3.2. Entretien semi-directif ou Interview 23
II.4. Les instruments de recherche utilisés 24
II.4.1. Guide d'entretien 24
II.4.2. Carnet de bord 24
II.4.3. Le choix de la population d'enquête 24
II.4.4. Stratégie de recherche utilisée 24
II.4.5. Procédure utilisé pour mener une enquête 25
II.4.6. Difficultés rencontrées 25
II.5. Approche théorique 26
II.5.1. Le réalisme 26

II.5.2. Le libéralisme 27
II.6.Le transnationalisme 28
CHAPITRE III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS 29
III.1. Situation géographique de la commune NDAVA 29
III.2. La population de la commune Ndava 29
III.3. HISTORIQUE D'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI 29
III.4. ORIGINE D'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI 30
III.5. Les objectifs poursuivis par ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI 31
III.6. Domaine d'intervention de l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI 32
III.7. Les conditions exigées pour être un bénéficiaire 32
III.8. La satisfaction des bénéficiaires des interventions d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI 33
III.9. Le gouvernement du Burundi et les facilités données aux ONG 34
III.10. Appréciations des interventions d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI par les autorités 35
III.11. Déclaration d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI par rapport à ses objectifs . 36
III .12 . Valeurs théoriques des résultats 36
CONCLUSION GENERALE 38
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 40
ANNEXES 42

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASBL : Association sans but Lucratif

AVP : Agence Burundaise Privée

BRB : Banque de la République du Burundi

CICR : Comité International de Croix Rouge

CIE : Contrat Initiative Emploi

IDH : Indice de Développement Humain

MAECD : Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONGE : Organisation Non Gouvernementale Etrangère

ONU : Organisation des Nations Unies

OVP : Organisation Volontaire Privée

PAS : Politique d'Ajustement Structurelle

PIB : Produit Intérieur Brut

PNB : Produit National Brut

RGP : Registre Parcellaire Géographique

AVANT-PROPOS

Ce mémoire rentre dans le cadre de l'obtention du grade de Master en Science politique, option Relations Internationales et Diplomatie. Il étudiera la contribution des organisations non gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi : cas d'One Acre Fund Tubura -Burundi. L'idée de ce mémoire de recherche est venue du constat que l'ONG a changé ses objectifs principaux.

En effet, depuis 2017, les représentants du gouvernement ne s'en entendent pas aves ceux de Tubura-Burundi suite à la distribution des intrants et des semences à des prix exorbitants.

Dans la réalisation de ce travail, notre objectif est de montrer la contribution des ONG étrangères en particulier One Acre Fund-Tubura-Burundi dans le développement socio-économique du Burundi.

Pour toute recherche scientifique, les défis ne peuvent pas manquer :

- le principal défis majeur était l'accès à la documentation surtout les données d'One Acre Fund Tubura-Burundi ;
- un autre défi que nous avons rencontré était lié au temps car nous rédigions le travail en même temps que nous suivions les cours. Mais, malgré ces difficultés nous avons pu essayer pour que le travail soit fait ;
- la non disponibilité des responsables d'ONG due à leur période de vacances ;
- le nombre limité de bénéficiaires interviewés, cette situation crée un biais quant à la représentativité de notre échantillonnage ;

En outre, il faut noter que l'accès aux données n'était pas une tâche aisée, ce qui pourrait freiner notre travail sur les réponses aux questions.

0. INTRODUCTION GENERALE

Le développement intégral et harmonieux d'un pays exige la promotion de tous les secteurs. Cela ne va pas donc être l'émanation du seul gouvernement mais toutes les forces vives de la nation doivent contribuer dans la mesure où une mobilisation d'importants moyens matériels et financiers est jugée nécessaire.

Au cours des trois dernières décennies, le Burundi a connu une impressionnante prolifération d'organisations non gouvernementales(ONG) à cause de la guerre civile.

Le tissu associatif et d'ONG est assez développé au Burundi et les différents acteurs jouent un rôle prépondérant dans le développement socio-économique des populations.

On dénombre présentement plus de 130 ONGE et plus de 400 ONG locales œuvrant au Burundi, ce qui est considérable. L'impact économique de ce secteur est cependant loin d'être négligeable. En effet, les ONG ont fourni environ 20 % de l'assistance totale reçue par le Burundi après 1993. Elles apportent une contribution non négligeable au développement[1].

Le présent projet de recherche dont le thème est « Contribution des Organisations Non Gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi : cas d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI en commune Ndava » est une analyse succincte de l'apport des ONG à l'amélioration des conditions de vie socio-économiques des populations bénéficiaires.

Il ressort selon nos analyses que les populations burundaises ont plus que jamais besoin du soutien des ONG pour sortir de leur léthargie qui ne fait que trop durer.

Notre projet vise à terme à présenter et analyser l'impact social et économique de l'activité des ONG au Burundi en général et d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI en particulier.

Malgré la présence de différentes organisations non gouvernementales qu'elles soient d'intervention ou de développement, le paysan burundais, bénéficiaire de ces interventions reste dans la pauvreté. Cela nous a poussées à comprendre l'apport ou la contribution de ces ONG dans la vie socio-économique du citoyen burundais.

[1] MAECD, *Listes des organisations non gouvernementales étrangères œuvrant au Burundi jusqu'en 2023*

0.1. Choix et intérêt du sujet

0.1.1. Motivation et intérêt du sujet

Le choix d'un tel sujet « Contribution des Organisations Non Gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi : cas de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI en commune Ndava» ne fait pas l'objet du hasard car nous avons été inspiré par le cours de sociologie des relations internationales dans un premier temps puis par celui des théories des relations internationales dans un second temps.

0.1.2. Pertinence du sujet

Ce sujet est du domaine de science politique plus précisément des relations internationales dans la mesure où il porte sur les ONG, un des acteurs des relations internationales. Nous citons entre autres les Etats, les organisations internationales, les mafias, les ONG, les firmes multinationales et autres acteurs transnationaux.

0.1.3. L'intérêt du sujet

Ce sujet présente un intérêt à la fois scientifique et social. En effet, d'une part, il fait comprendre à l'opinion publique l'impact des ONG sur la vie socio-économique de la population du Burundi en termes de développement socioéconomique. D'autre part, ce travail va constituer une banque de données pour d'autres chercheurs qui pourront y faire éventuellement référence à chaque fois qu'ils traiteront ou se documenteront sur une question relative aux ONG qui interviennent au Burundi.

0.2. Délimitation du sujet

Dans la réalisation du travail scientifique, il faut délimiter un sujet de recherche. Cela veut dire que tout travail scientifique doit avoir des limites spatiales et temporelles. Il est limité dans l'espace pour faciliter la tâche à celui qui veut mener la recherche car il ne peut pas parcourir tout le territoire. Aussi tout travail doit être limité dans le temps pour question de disponibilité des données recherchées.

Ainsi, dans notre travail portant sur la Contribution des Organisations Non Gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi : cas de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, nous avons délimité notre sujet de recherche dans le temps et dans l'espace. L'ONG est présente au Burundi depuis 2012. Les recherches effectuées portent sur la période

allant de 2012, période de l'apparition de ladite organisation, à 2024 période de la réalisation de notre recherche. Nous l'avons aussi délimité dans l'espace. Comme ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI se trouve dans différentes provinces du pays et que nous ne pouvons pas parcourir toutes ces provinces, nous avons choisi la commune Ndava de la province Mwaro comme terrain de recherche.

0.3. Problématique

Selon la banque mondiale, les ONG sont des organisations privées à but non lucratif dont les activités sont dirigées vers les pays en développement et visent à soulager les souffrances, à défendre les intérêts des pauvres, à protéger l'environnement, à assurer les services sociaux de base et à travailler pour le développement communautaire[2].

Les organisations internationales non gouvernementales ont une histoire qui remonte au moins de 1839 cela veut dire que les premières ONG sont apparues à partir de ces années. Les organisations non gouvernementales (ONG) ont été représentées dans les affaires internationales depuis la seconde moitié du XIXème siècle.

Cependant, les ONG sont classées en deux catégories et sont régies par deux statuts. On distingue alors les ONG développementalistes et les ONG Humanitaires. Les premières aident les communautés (pauvres) dans les activités de développement socio-économique. Elles opèrent dans le cadre d'une aide au développement. Les deuxièmes œuvrent dans les activités servant à donner des aides aux communautés en difficultés notamment les guerres, les catastrophes naturelles…Autrement dit, elles opèrent dans le cadre d'une aide d'urgence.

Au Burundi, selon les données du ministère des affaires étrangères et de la coopération au développement, les premières ONG sont apparues au lendemain de l'indépendance. Elles étaient régies par les deux statuts ci-haut cités. Beaucoup d'entre-elles avaient commencé leurs interventions dans le domaine de l'urgence humanitaire suite à la crise de 1993. Mais après l'évolution de la sécurité et les besoins des communautés, elles ont pris l'étiqutte des ONG de développement. Ainsi, pas mal d'ONG internationales ont vu le jour au Burundi et parmi ces dernières y figure l'ONG ONE ACRE FUNDER TUBURA-BURUNDI en 2012. Elle était une ONG développementaliste et intervenait dans le domaine agricole. La manière

[2] Christopher Gibbs,Claudia Fumo et Thomas Kuby, *Examen du rôle des Organisations non gouvernementales dans les projets financés par la Banque mondiale* ,Banque Mondiale,1999, page 2

dont elle fait son intervention est complexe car les bénéficiaires reçoivent des articles (engrais, les semences,…) qui seront payés par après avec intérêt. Cela nous a pou ssé à penser à un autre statut d'une entreprise commerciale. A titre d'exemple : un sac d'engrais chimique qui, au prix normal s'achète à 28000 Fbu, est donné à 38000Fbu par ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI ; 1kg de semences de maïs de catégorie Pan53 qui s'achète à 7000Fbu au prix reconnu est donné à 8000Fbu par TUBURA, Bazooka qui s'achète à 9000Fbu par kg s'achète à 10000Fbu chez ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI TUBURA.

Pour le cas de notre étude, ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI qui est présente dans différentes provinces notamment à Muramvya, Gitega, Mwaro ,Karusi, Muyinga,… nous avons jugé bon d' entrer en profondeur dans le but de comprendre ses actions, son impact socio-économique à travers ses activités opérationnelles dans les provinces d' intervention surtout que cette dernière est régie par les deux statuts .

Par ce constat, nous nous posons cette question de recherche : "Quel est l'apport d'ONE ACRE FUND TUBURA- BURUNDI dans le développement socioéconomique du Burundi ?"

Dans le but d'appréhender notre sujet de recherche, nous avons pensé aux questions spécifiques suivantes :

- Quelles sont les conditions posées par ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI pour être un bénéficiaire de ses interventions ?
- L'organisation ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI n'est-elle pas une entreprise commerciale ?

- Les actions d'ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI dans ses interventions sont-elles efficaces et les populations bénéficiaires en sont-elles satisfaites ?

0.4. Objectif de l'étude

Dans la réalisation de ce travail, notre objectif est de montrer la contribution des ONG étrangères en particulier ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI dans le développement socio-économique du Burundi.

0.4.1. Objectifs spécifiques

- Identifier les conditions posées par ONE ACRU FUND TUBURA-BURUNDI pour être un bénéficiaire de ses interventions
- Vérifier si ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI n'est pas une entreprise commerciale
- Voir si les actions menées par ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI sont efficaces et que les populations bénéficiaires en sont satisfaites

0.5. Les hypothèses

A partir des questions de recherche posées en haut, nous proposons ces hypothèses :

- Les conditions exigées par ONE ACRE FUND-TUBURA-BURUNDI sont multiples : avoir au moins une petite partie de terre, s'intégrer dans un groupe composé de 10-15 membres et un acte d'engagement de paiement signé après la récolte.
- ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI est une organisation développementaliste et les bénéficiaires de ses interventions en sont satisfaites. Elle est aussi une entreprise commerciale.

0.6. L'articulation du sujet

Hormis l'introduction et la conclusion, notre travail est subdivisé en trois chapitres. Le chapitre premier porte sur la revue de la littérature ; le deuxième sur les théories et la méthodologie de recherche utilisées pour rendre scientifique notre travail. Le troisième chapitre parle de la présentation, l'analyse et la discussion des résultats.

CHAPITRE I. REVUE DE LA LITTERATURE

I.1.Elucidation des termes clés

Pour rendre plus compréhensible et éviter des interprétations impropres à notre travail, nous avons jugé indispensable de clarifier certains concepts. Aussi appelés mots clés, ils servent à traduire en langage « contrôlé » des notions exprimées en langage nature[3].

Ces mots clés sont les suivants : Contribution ; Organisation, développement, Organisation non gouvernementale (ONG)

I.1.1. Contribution

Selon le Dictionnaire Larousse, le mot « contribution » vient du verbe transitif indirect contribué (contribuer en latin) qui signifie apporté sa part à une œuvre commune, avoir part à un résultat : Contribuer à la réalisation d'un projet[4].

Elle est aussi définie comme une action de contribuer à la réalisation de quelque chose. Elle synonyme de participation, apport, aide[5].

I.1.2. Organisation

Etymologiquement, le mot organisation vient du substantif latin « organum » et du grec « organon » qui désigne au XII^{e} siècle XIV^{e} siècle un instrument de musique, la voix, un organe du corps. Outre un sens musical, organiser signifie : « disposé de manière à rendre apte à la vie [6]».

L'organisation alors se définit comme une forme que prennent les interactions sociales. Elle se caractérise par une régulation plus ou moins formelle des rôles de chacun au sein de celle-ci[7].

En sciences de gestion, en management, en sociologie des organisations et en théorie des organisations, une organisation se définit comme un ensemble d'individus ou de groupes d'individus en interaction, ayant un but collectif. Elle peut être une entreprise, une

[3] Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP*), Recommandations pour la réalisation pratique et la diffusion des mémoires*, Paris, EHESP, Juillet, 2009
[4] https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contribuer
[5] https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/contribution/
[6] Dictionnaire étymologique Larousse, Paris, 1971, p. 63
[7] Alain Degenne, *Types d'interactions, formes de confiance et relations*, 2009, p.75

administration publique, une équipe de sport, un syndicat, un parti politique, une association, etc[8].

I.1.3.Organisation non gouvernementale (ONG)

Une organisation non gouvernementale (ONG) est une association à but non lucratif, d'intérêt public, qui ne relève ni de l'État, ni d'institutions internationales[9]. Différents critères définissent ce terme d'ONG : le but non lucratif de son action ; l'indépendance financière ; l'indépendance politique et la notion d'intérêt public.

La notion d'ONG a subi plusieurs connotations, les unes se référant aux rapports spécifiques à l'argent, les autres à l'espace géographique (Nord ou Sud)[10]

Pour beaucoup d'auteurs, le terme ONG recouvre d'autres aspects et ne constituent pas la meilleure appellation. Certains préfèrent le terme « organisation volontaire privée »(OVP) ou « Agence volontaire privée »(AVP).

Selon VERNA, et GASSE, « Les ONG sont en générales des organisations privés à but non lucratif qui sont officiellement enregistrées (ont donc une exigence légale) dont la fonction principale consiste à réaliser des travaux de développement en faveur des couches les plus populaires et qui reçoivent pour ce faire une aide financière » [11]

Une ONG est une organisation de la société civile d'intérêt public ou ayant un caractère humanitaire. Son action peut prendre la forme d'intervention pour secourir la population en danger en cas de catastropher naturelles, de guerres, d'épidémies, etc. Les ONG entreprennent aussi des programmes à plus long termes d'aide au développement : éducation, santé, approvisionnement en eau potable, lutte contre la pauvrette, droit de l'homme, etc.

On distingue deux catégories d'ONG :

- Les ONG de plaidoyer qui défend une opinion ; une cause ou un groupe de personnes ;
- Les ONG humanitaires qui se préoccupent des programmes d'aide éducatives ou qualitatives.

[8] James March et Simon, *Organizations 2nd edition*, Wiley-Blackwell, 1993,p.3
9 https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_non_gouvernementale.Visité le 15/4/2024 à 11h16min
[10] SAKUBU C.,*Le rôle des ONG dans le développement intégré du monde rural au Burundi cas de la CISV dans les commune de Nyabikere et Mutumba(1973-2007)*,mémoire,UB,FLSH,2012,p.24
[11] VERNA(G) et GASSA(Y), *les entreprises informelles dans le monde*. Les presses de l'université Laval Sainte-Foy, 1994, p427

Les ONG de plaidoyer comme Human Right Watch n'ont pas pour but la défense de l'intérêt public mais l'ambition idéologique. Quant aux ONG humanitaires, elles se regroupent parfois en collectif, en plateforme ou en réseaux selon leurs domaines d'intervention.

I.1.4. Le développement

Le concept de développement se définit comme une combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la notion apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global[12].

Il est aussi défini comme un ensemble des transformations structurelles (démographiques, économiques, sociales, mentales, politiques, etc.) qui rendent possibles et accompagnent la croissance économique et l'élévation du niveau de vie[13].

La notion contraire au développement c'est le sous-développement. Celui-ci se définit comme un arriéré d'un pays ou d'une région, qui n'aurait pas atteint certains niveaux (socio-économiques, culturels). Ainsi, les nations sous-développées sont celles qui sont incapables de fournir un état de bien-être socio-économique et culturel à leurs habitants de manière durable, leur permettant d'interagir dans un état souverain et indépendant avec le reste du monde.

I.2. Contexte et champ d'action des ONG

Le nombre d'ONG a fortement augmenté depuis vingt ans. La question d'ONG apparait avec leur multiplication sur la scène internationale mais surtout parce qu'elles ont aujourd'hui la capacité financière de pouvoir peser sur certains processus décisionnels.

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, elles commencent à être considérées comme les représentant de la société civile. Nous voulons éviter cette démarche pour tenter de comprendre comment les ONG entrent dans le jeu de la concurrence internationale dans quel domaine et avec qui.

Des questions sont posées en ce qui est de l'action des ONG. Quelle est la place des ONG dans la coopération internationale ? Que produisent elle et avec qui entrent elle en concurrence ? Dans un premier temps, il faut donc positionner les ONG dans la compétition

[12] François Perroux, *L'économie du XXe siècle*, Paris, PUF, 1964, p.267
[13] https: notion de développement .Visité le 15 mars 2024à 12h 27 min

internationale par rapport aux autres acteurs. D'autres part, leur crédibilité est un en jeu quant à leur capacité à faire face aux enjeux internationaux (comment capter les facteurs de production ?) Notamment en ce qui concerne leur dépendance vis-à-vis des institutions publiques (dépendance au financement, notamment ceux provenant de l'aide internationale).

Pour comprendre la trajectoire des ONG, il faut revenir à leur origine. *British and Foreign Anti-Slavery Society* est la première structure significative dont on a la trace. Elle a été créée en 1839 en Angleterre par un groupe d'abolitionnistes qui, par la création de cette association, voyaient un moyen d'appuyer leur idéologie et de transmettre leur message.

À cette époque, le rôle de ces organismes est souvent celui d'un observateur ou d'un négociateur. Les organismes font entendre leur voix par des publications, du lobbyisme ou des manifestations en tout genre. L'action ou plutôt l'intervention sont laissées aux institutions religieuses et militaires. Les religieux se rendent sur le terrain pour apporter de l'aide, un encadrement ou un soutien aux différentes communautés dans le monde.

I.3. Emergence des ONG dans le monde

Les ONG n'ont cessé de se multiplier au siècle suivant. En 1900, elles étaient au nombre de 163 dans le monde. En 1945, il y en avait plus de 1000. En 2007, il y en avait plus de 60 000. L'augmentation du nombre de structures est à mettre en relation avec l'extension des domaines d'activités et des zones d'interventions[14].

Malgré ces chiffres, il faut néanmoins souligner des périodes de ralentissement et des périodes d'intensification de leur activité. En effet, lors des périodes de conflits ou de crise économique, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les ONG voient leurs activités fortement ralentir. Ces périodes tendent à mobiliser un grand nombre de personnes, d'activités et de capitaux qui ne peuvent pas être investis dans ces organismes. Les structures les plus petites ou les moins économiquement stables sont donc contraintes d'arrêter ou réduire leurs activités. De la même manière, les périodes de prospérité économique et d'évolutions technologiques stimulent fortement ces organismes qui arrivent à grandir de manière exponentielle.

Après la seconde guerre mondiale, dans un contexte de guerre froide entre l'URSS et l'Occident, il y eut un engouement sans précédent pour les grandes causes mondiales comme

[14]Http : // www.carenews,histoire des ONG depuis leurs créations aux nouveaux défis de demain. visité le 15mars 2024 à 12h 5 min

la faim, soutenue par une embellie économique et des progrès technologiques sans précédent. Les associations en lien avec les fondations, les universités et les organisations internationales sont déployées sur le terrain pour intervenir au plus près des populations. C'est à cette époque que les plus importantes associations françaises ou internationales voient le jour : Amnesty International en 1961, Médecins Sans Frontières en 1971 ou Action contre la Faim en 1979.

Si le terme ONG fut développé pour la première fois dans les années 1940 avec la disparition de la Société des nations, il fallut attendre presque encore quarante ans pour que de telles organisations commencent à se développer timidement au Sud, en s'appuyant sur la première définition du terme, donnée en 1950 par le Conseil économique et social des Nations unies : Toute organisation internationale qui n'est pas créée par voie d'accords intergouvernementaux ». Les humanitaires qui interviennent alors dans certains théâtres de guerre (Biafra 1968-1970, Bangladesh (1970-1971) sont pris pour cibles et ne peuvent faire part des atrocités dont ils sont témoins du fait de l'exigence de neutralité. L'indignation venant du Nord, avec des mouvements comme les French doctors, va attirer l'attention de la communauté internationale et sonner le glas de l'omerta. Ainsi, dans les années 1980, la fin de la période dite de «neutralité » a fait émerger des ONG au Sud dans des pays traversés par des phénomènes de grande pauvreté.

En Afrique subsaharienne, les sécheresses successives au cours des années 1970 vont installer durablement la pauvreté et la famine dans certaines régions, notamment au Sahel. Au regard de l'ampleur de la tâche et des difficultés d'accès aux victimes, il était devenu impératif d'impliquer les acteurs du Sud. La résolution des Nations unies du 8 décembre 1988, portant « Assistance humanitaire aux victimes des catastrophes naturelles et situations d'urgence du même ordre », qui promeut « la neutralité et l'impartialité » des ONG et le principe de la liberté d'accès aux victimes, va alors favoriser l'initiative du Sud.

Cette dernière, du fait de la faiblesse des structures étatiques, est acceptée par les États dès l'instant où elle ne dérange pas les intérêts du pouvoir central. Le développement des ONG du Sud s'avère néanmoins irrégulier et inégalement réparti, en ce qu'il suit la carte des crises et des conflits. Du fait de leur activité liée essentiellement à une question très localisée, ces organisations n'ont souvent aucune activité transnationale, ce qui reste l'apanage des ONG du Nord.

I.4. Le but des ONG

Le but des ONG est de répondre aux besoins essentiels des populations les plus pauvres, provenant souvent des régions rurales mais aussi des agglomérations urbaines, d'Afrique ou d'ailleurs dans le tiers monde. Pour les ONG, l'adhésion des populations, la définition de leur propre projet communautaire, leur participation aux différentes étapes de réalisation du projet, la satisfaction de leurs besoins constituent les principes fondamentaux de toute pratique « développementale ».

Le but ultime des ONG est de favoriser auprès des populations défavorisées, les conditions d'accès à un processus de développement, et je veux dire d'auto-développement. Les ONG interviennent dans la plupart des domaines de développement : la lutte contre la faim, l'alimentation, la santé, l'agriculture, l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, l'élevage, le crédit aux petites entreprises (agricoles, commerciales, artisanales, l'assistance aux groupements féminins, etc.). Certaines ONG se spécialisent dans des opérations d'urgence de tout ordre: épidémies, famines, inondations, réfugiés, etc.[15]

I.5. Les ONG et les gouvernements

Il est vrai que la coopération technique entre les Etats est une réalité entre le Burundi et le reste du monde et est un nœud qui relie les Etats entre eux. Par leur approche participative ou communautaire contrairement au dirigisme étatique, les ONG sont capables de toucher les populations au plus près et sont perçues comme des acteurs favorisant le développement et la démocratie.

Selon Jean Claude Faure, l'expérience de terrain des ONG, leur professionnalisation croissante, de même que leur réactivité aux situations d'urgence ou aux modifications des conditions locales, en font des opérateurs du développement des insistances bilatérales ou multilatérales qui mettent en œuvre l'A.P.D[16].

Les ONG sont aujourd'hui des acteurs majeurs des relations internationales auprès des États et des organisations intergouvernementales, qui restent formellement les seuls sujets du droit

[15] Yao ASSOGBA, *Les ONG et le développement en Afrique ou la face cachée de la lune*, Université du Québec à Hull

[16] Jean Claude Faure, Cécile Jolly, *L'Etat et les ONG : pour un partenariat efficace*, Documentation française, p.202, 209

international **«** sujets primaires » dans le cas des États, « sujets secondaires » dans le cas des organisations internationales nées de la volonté des États.

I.6. L'efficacité des ONG

La souplesse et la rapidité d'action qui caractérisant les ONG en font, selon beaucoup, des instruments plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté que les gouvernements et les grands machins, les grandes institutions multilatérales, susceptibles d'être freinés par des lourdeurs bureaucratiques. En outre, les petites ONG montrent une capacité à mobiliser la population pour des actions rapides lorsqu'une crise éclate dans un pays donné.

L'exemple de la Roumanie illustre bien comment, au début des années 1990, une multitude d'ONG ont été créées dans un temps record et beaucoup d'initiatives prises en Suisse pour récolter de l'argent et acheminer l'aide à des communautés en Roumanie, alors que seules quelques grandes ONG traditionnelles ont rapidement mis sur pied des actions dans ce pays. Les crises humanitaires entraînent la présence rapide de beaucoup d'acteurs non gouvernementaux qui peuvent être complémentaires aux agences gouvernementales, au CICR et aux organisations internationales.

Historiquement, les ONG ont été considérées comme plus efficaces que les agences gouvernementales et les organisations internationales et moins sujettes à soutenir des « éléphants blancs ».

Les ONG sont très efficaces pour réunir des dons auprès des populations du Nord. Les grandes ONG traditionnelles bénéficient d'une base de membres et de donateurs avec en outre, pour les ONG confessionnelles, un ancrage dans les Eglises.

I.7. L'ONG humanitaire et l'ONG de développement

Il y a lieu de faire la distinction entre l'ONG humanitaire et l'ONG de développement, selon que ces organisations opèrent dans le cadre d'une aide d'urgence ou d'une aide au développement. Mais au Burundi, il apparaît que beaucoup d'ONG se présentent sous les deux étiquettes. En effet, nombreux d'ONG ont commencé leurs interventions au Burundi dans le domaine de l'urgence humanitaire suite à la crise de 1993. De plus en plus cependant, certaines élargissent leurs projets à des activités de développement en fonction de l'évolution favorable du contexte.

Le terme « ONG » recouvre une très large palette d'organisations de nature différente et il n'existe pas de définition précise et unanimement acceptée de ce que signifie ce terme. Il n'y a pas de définition juridique uniforme dans les différents pays du Nord, et une étude récente montre qu'il serait très difficile de parvenir à une définition commune ne serait-ce que pour les pays de l'Union européenne Les définitions que l'on trouve peuvent être plus ou moins larges, en comprenant l'ensemble des acteurs non gouvernementaux (y compris les organisations professionnelles, le secteur privé), ou en se limitant, comme nous le faisons dans ce dossier, aux organisations à but non lucratif actives dans la solidarité internationale. L'encadré ci-dessous donne un aperçu des types d'organisations existantes en Suisse. Il faut cependant être conscient que certaines organisations peuvent difficilement n'appartenir qu'à une seule catégorie.

I.8. Essor des ONG

L'essor des ONG dans le domaine de l'humanitaire et de développement, a profité de la critique de l'aide au développement jugé inefficace et néfaste notamment parce qu'il engendre des bureaucraties pléthoriques et la corruption des élites.

Selon l'auteur de la mondialisation l'essor des ONG fut facilité également par les défaillances des Etats dans les pays pauvres du sud. En effet, la volonté des pays membre de l'OCDE de confié aux ONG une part croissante de leur politique d'assistance a aussi facilité l'essor de ces nouveaux acteurs .Si la croissance de la pauvreté de masse en appelait à une aide multidimensionnelle ,force est de constater que l' engouement pour les mouvement sociaux comme pour la société civile est en partie inspiré par une idéologie néolibérale, qui tend à dénigrer ce qui relève du politique, tout en valorisant les initiatives individuelles .

I.8.1. Les ONG au Burundi

L'histoire des ONG au Burundi à commencer au lendemain des indépendances. La toute première ONG après l'indépendance est WORD VISION en 1963, la coordination de l'action humanitaire connaît des ajustements liés à l'évolution du contexte. Depuis mai 2016 lors du Sommet d'Istanbul pour le renforcement du principe du partenariat, certains grands bailleurs et acteurs humanitaires se sont engagés à accroitre le budget alloué aux personnes dans le besoin et ainsi améliorer l'efficacité et efficience de l'action humanitaire.

I.8.1.1. L'avènement des ONG au Burundi

Il est difficile de donner des raisons exhaustives pour expliquer ces évolutions puisque les variations dans la répartition géographique d'une année à l'autre sont le plus souvent conséquence d'un grand nombre de facteurs. Néanmoins on peut signaler certains éléments explicatifs de l'ensemble des évolutions. Ainsi, dans le cas de l'Afrique, malgré les graves problèmes économiques et sociaux d'une grande partie des populations, divers conflits politiques, des dictatures et guerres civiles ont limité dans certains pays les possibilités des organisations de base pour accomplir des projets de développement.

Au Burundi, le ministère des affaires étrangères et de la coopération au développement recense 102 organisations non gouvernementales étrangères. Onze pays de l'Union Européenne comptent 43 organisations œuvrant au Burundi. La Belgique vient en tête avec 14 organisations. Elle est suivie par l'Italie avec 13 et la Hollande avec 13 organisations. Après l'Union Européenne viennent les Etats unis d'Amérique avec 36 organisations qui interviennent au Burundi. Quant à l'Afrique, Le Kenya vient en tête avec 3 organisations, suivit par la Lybie avec 2 organisations[17].

Le Burundi dispose d'un potentiel agricole favorable. Mais ce dernier est handicapé par de superficies réduites de notre pays d'une part et la pressions démographique d'autre part.
Les données du recensement général de la population de 2008 affirment que la population rurale s'élève à 95%.
A côté des conditions agricoles et par conséquent environnementales qui se détériorent du jour au jour, le faible niveau d'instruction et le non accès aux services sociaux de base ont été amplifiés par la crise de 1993.
C'est dans ces conditions que le milieu rural est devenu et demeure un terrain d'action des ONG que ce soit de développement ou humanitaires
Elle s'avère nécessaire d'évaluer la diversité des ONG dans le temps.
D'une manière générale, on distingue trois périodes importantes :
-celle d'avant la crise de 1993
-celle de la période de 1993,
- celle d'après 1993,

[17] Ministère des affaires étrangères et de la coopération au développement : liste des Organisations Non Gouvernementales Etrangères œuvrant au Burundi en 2O23

I.8.2. Les ONG avant La crise de 1993

Ce n'est qu'après les indépendances que le BURUNDI a vu venir pas mal d'ONG avec comme priorité le développement du milieu rural. Il concerne l'amélioration de mode de vie des couches rurales et surtout dans les domaines de la santé, l'éducation, l'agriculture, l'élevage,….

Malgré les acquis des ONG, le processus de développement et des mouvements associatifs étaient à cette époque au stade embryonnaire.

I.8.3. Les ONG pendant la crise de 1993

L'éclatement de la crise sociopolitique d'octobre 1993 et la persistance des conflits armée au Burundi et dans la sous-région sont eu des impacts négatifs sur les indicateurs de développement. Elle a par conséquent conduit à la détérioration des conditions de vie de la population dans le domaine de la sécurité, de l'habitat, de la santé, de la nutrition, de l'hygiène et de l'éducation. La période qu'a durée 1993 a été caractérisée par la paralysie totale de l'activité productrice.

A cette paralysie, s'ajoutaient des actions à caractère des biens publics tels que les infrastructures socioéconomiques et différents projets agropastoraux qui étaient pour la plupart des œuvres des ONG. Certains ONG qui étaient installées dans le pays n'avaient d'autres choix que de quitter le pays mais d'autres ont préférées changer le domaine d'intervention, soit en abandonnant le secteur de développement pour s'engager dans des actions d'aide humanitaire et /ou d'urgence.

Ce n'est qu'après trois ans c'est-à-dire en 1996 que beaucoup d'ONG ont commencé à s'implanter de nouveau au Burundi mais timidement. Les activités mise en avant étaient soit la distribution des vivres aux sinistrés soit la reconstruction et l'assistance médicale et sanitaire.

I.8.4. Les ONG au lendemain de la crise de 1993

Celte période est marquée par un blocus économique décrétée le 26 /7/1996 par les pays de la sous-région à l'endroit du Burundi. Cette situation viendra amplifier la pauvreté. Des conséquences néfastes tombaient sur le pays pendant cette période d'embargo. La plupart d'entre elles sont :

- un lourd endettement,

-une croissance économique très réduite même négative,

-un déséquilibre de la balance commerciale.

Dès que la sécurité a été établie, pas mal d'ONG vont passer au programme d'urgence aux programmes de développement du pays en général et le milieu rural en particulier pour alléger les souffrances des masses rurales. La plupart des ONG étaient implantés sur tout le territoire tandis que d'autres choisissaient les régions les plus touchées par la crise, en d'autres termes qui avaient besoin plus d'effort de reconstruction.

Les ONG au Burundi avaient et ont appuyé les projets de développement ; pas mal de de ces projets visaient le monde rural. Ainsi, pourra-t-on dire que les ONG ont relevé le niveau de vie des habitants du milieu rural.

Certains ONG ont achevé leurs délais d'exécution tandis que d'autres ont renouvelé leurs contrats ou d'autres ont pris la relève. D'après nos enquêtes auprès du ministère des affaires étrangères et de la coopération au développement, jusqu' en 2023, les ONG qui étaient implantées au Burundi étaient aux environs de 140.

I.9. Domaines et zones d'intervention des ONG au Burundi

En raison de la crise socio-politique qui secoue le Burundi depuis octobre 1993, l'aide humanitaire s'est développée de façon spectaculaire, remplaçant largement l'aide qui, auparavant, était destinée au développement. En outre, profitant de la paralysie des structures gouvernementales observée au début de la crise, les nouvelles ONG se sont implantées de façon anarchique sur le territoire national, ce qui a conduit à une mauvaise répartition des aides par rapport aux besoins. La loi du 23 juin 1999 sur les ONG est venue redresser cette situation.

En effet, aux termes de l'article 27 de ladite loi, les zones et les domaines d'intervention des ONG sont déterminés de commun accord par les ONG et les départements ministériels concernés, en tenant compte des priorités du Gouvernement.

En général, les ressources des ONG sont orientées vers des programmes dont l'objectif est l'amélioration du niveau de vie des populations. Il s'agit notamment de programmes d'adduction d'eau et d'assainissement, de santé, d'éducation, d'agriculture et d'élevage. L'état de guerre ayant entraîné beaucoup de destructions et de misère, le besoin d'aide est vivement ressenti dans la réhabilitation d'infrastructures sociales, dans la reconstruction de

maisons pour les sinistrés et dans leur réinsertion sociale. Un peu partout dans le pays, des gens s'unissent, pour vaincre la pauvreté dans des associations pour le développement. Ces groupements ont besoin d'un appui financier ou matériel, ainsi que de conseils techniques.

Le souci du Gouvernement est qu'il n'y ait pas de régions qui restent abandonnées. A cet égard, la loi sur les ONG précise que l'orientation des activités doit s'assurer d'une couverture géographique équitable par rapport aux besoins.

I.10. La loi et les ONG

Les juristes internationalistes pour définir les ONG s'appuient sur les travaux de Marcel Merle qui les décrit comme tout groupement, association ou mouvement constitué de façon durable par des particuliers appartenant à différents pays en vue de la poursuite d'objectif non lucratif.[18]

Au Burundi, au terme de la loi n°1 /010 du 23 juin 1999 portant modification du décret-loi n°1/033 du 22 Aout 1990 portant cadre général de la coopération entre la république du Burundi et les Organisations Non Gouvernementales Etrangères, le concept d'organisation non gouvernementale (ONG) doit s'entendre comme étant : « une institution sans but lucratif créée par une initiative privée à l'exclusion de tout accord intergouvernemental, regroupant des personnes physiques ou morales, privées ou publiques, de droit étranger et ayant son siège principal à l'étranger, pouvant être de nationalités diverses et dont les finalités poursuivies couvrent des domaines aussi vastes que variés.[19]

I.11. Relations des ONG avec les ministères techniques

Toujours dans le souci d'assurer une coordination efficace, la loi du 23janvier 2017 prévoit au niveau des Ministères techniques, la mise sur pied d'une cellule de gestion des ONG qui sera en relation régulière avec le Ministère des Relation extérieurs et de la Coopération Internationale. Aussi est-il logique que le représentant du Ministère qui centralise toutes les informations en provenance et à destination des ONG et des services gouvernementaux se retrouve à la tête du Comité Interministériel d'Evaluation. Et le Ministre des Relations

[18] Marcel Merle, *La question humanitaire*, Ed. Ellipse, 1999, P. 23
[19] Bureau national de coordination des ONG : Guides des ONG internationales au Burundi, Bujumbura, mai 2001, p5

Extérieures et de la Coopération Internationale, se basant sur le rapport d'évaluation, pourra décider de la poursuite ou de l'arrêt de la coopération avec l'ONG concernée[20].

I.12. Le rôle central du bureau national de coordination des ONG

Par délégation, la coordination des ONG est gérée au quotidien par le Bureau National de Coordination des ONG étrangères. Ce bureau est un service rattaché au Cabinet du Ministre qui représente le Gouvernement auprès des ONG. Il est dirigé par un Coordinateur National ayant rang de Directeur Général. Sa mission est de mettre en œuvre la teneur de la loi sur la coopération entre la République du Burundi et les ONG dans toutes les dispositions qui intéressent le Ministre des affaires étrangères et de la coopération au développement, y compris celles relatives au Comité Interministériel d'Evaluation (C I E). Ainsi donc, le Bureau National de Coordination est à la fois l'interlocuteur des ONG et le centralisateur de leurs activités suivies par les différents ministères techniques.

I.13. Atouts et limites des ONG

Les mouvements d'organisations non gouvernementales (ONG) visant à réduire la pauvreté, à protéger l'environnement ou à défendre les droits de l'homme sont répandus dans le monde en développement et, en 2002, on estime qu'ils représentaient plus de 30 % de l'aide internationale au développement. Alors que bon nombre des petites ONG de ce groupe sont considérées comme fournissant des services positifs et édifiants aux communautés locales, des exemples multinationaux plus importants d'organisations sociales sont sujets aux mêmes types de corruption endémique que d'autres entités commerciales. De plus, les ONG promeuvent souvent des idéologies telles que l'égalité des droits pour les femmes qui sont en conflit direct avec les objectifs politiques d'un gouvernement local.

L'image des agences d'aide à but non lucratif dans le monde en développement est souvent celle des agences qui surestiment leur efficacité et sous-estiment le mal qu'elles peuvent faire en perturbant les mécanismes naturels d'adaptation au sein des sociétés.

I.14. Les atouts des ONG

L'aide au développement par le biais des ONG répond très souvent à des problèmes auxquels l'État ne peut faire face seul, non seulement en raison d'un manque de ressources, mais

[20] Loi n°1/01du 23Janvier 2017 portant cadre générale de la coopération entre la république du Burundi et les organisations non gouvernementales étrangères

surtout du fait de la faiblesse de son organisation et de l'absence de politiques publiques efficaces. Les ONG développementalistes appuient ainsi, pour beaucoup, les acteurs du Sud à la prise en charge de leurs initiatives.

Lorsque les ONG sont efficaces pour atténuer une crise ou lorsqu'elles travaillent de concert avec les politiques gouvernementales, leur présence est souvent la bienvenue, mais les effets durables peuvent être minimes. Plus d'efforts pour traiter les causes profondes des problèmes sont considérés comme nécessaires. A titre d'exemple, des organisations indépendantes fournissent une aide à la région sahélienne du désert du sud du Sahara en Afrique couvrant le territoire de six nations depuis 1972, mais les mêmes famines et situations d'urgence ont continué à se produire là-bas en 2011.

Parmi les principaux avantages offerts par les ONG, il y a le fait qu'elles engendrent plus de confiance dans les populations locales si elles sont petites et intimement impliquées dans les affaires quotidiennes que ne le fait l'intervention de gouvernements étrangers et de sociétés multinationales. Ils peuvent également être davantage axés sur la base qui renforce la durabilité à partir de zéro s'ils sont gérés et administrés correctement.

I.15. Limites des ONG

Les ONG ne parviennent pas toujours à éviter les pièges dans lesquels sont tombés nombreux de grands projets officiels à savoir [21]détournement des services des actions entreprises par l'encadrement politique, économique, administratif ou militaire.

Une autre limitation spécifique de nombreuses ONG qui leur confère à la fois une force et une faiblesse unique est leur concentration sur un aspect clé d'un problème global au sein d'une société. Par exemple, s'efforcer de fournir un accès à l'eau potable aux pauvres sans être en mesure de résoudre les problèmes de réglementation tels que la pollution industrielle qui a conduit à la contamination en premier lieu peut conduire à des efforts voués à l'échec pour un changement à long terme. Cela conduit à la conclusion dans les cercles d'aide au développement que le succès des ONG au cours des 50 dernières années a eu des résultats mitigés, souvent en raison d'une mauvaise supervision et gestion de leurs objectifs déclarés.

[21] Magnard et Nicolas Tenzer, *La crise africaine : quelle politique de coopération pour la France ?* Paris, PUF, 1988, pp99-100

En plus, en raison des programmes quelques fois fragmentaire, les ONG sont souvent pointées du doigt par les fonctionnaires nationaux en arguant qu'elles s'engagent dans les activités qui perturbent le développement dans son ensemble.

Au Burundi, ce problème est aussi signalé : « Nous constatons que rares sont les ONG qui transmettent les rapports à l'administration en temps utiles. La plupart s'acquitte de cette obligation après une correspondance leur adressée et leur rappelant le contenu de l'article. Il est en outre noté que certains ONG n'avaient encore transmis le rapport d'activité pour l'exercice 2022.

Une autre faiblesse que nous pouvons relever est liée aux ressources et au poids économique des ONG. Au Burundi par exemple, la loi n° 1⁄du 23Janvier 2017 portant cadre générale de la coopération entre la république du Burundi et les Organisations Non Gouvernementales Etrangères(ONGE) dispose en son article 16 stipule que les ONG doivent respecter la réglementation bancaire en vigueur notamment en matière de change. Toutes fois, les ONGE, doivent ouvrir un compte en devises à la banque de la république du Burundi (BRB).

I.16. Le développement économique

Il ne doit pas être confondu avec la croissance économique. Celle-ci est habituellement nécessaire ou consécutive au développement mais elle n'en est qu'un aspect. Il existe même des zones en croissance par simple inertie de tendance ou sous l'effet de dopants artificiels de types dits keynésiens, sans pour autant connaître les transformations de structure et la « destruction créatrice » propres au développement, qui assurent sa pérennité. Cela peut conduire à un épuisement des ressorts de la croissance. On peut alors retrouver le phénomène de cycle de vie (de l'émergence à l'expansion puis au plafonnement et enfin au déclin) étudié en marketing.

Le développement économique nécessitant notamment de la création de richesses, on associe développement économique et « progrès », puisqu'il entraîne, généralement, une progression du niveau de vie des habitants. On parle alors d'amélioration du bien-être social (au sens économique). La volonté de concilier simple développement économique et progrès ou amélioration du bien-être a amené à forger, à côté des indicateurs de développement traditionnels (PNB, PIB), d'autres indicateurs, tels que l'indice de développement humain (IDH), qui prend en compte la santé, l'éducation, le respect des droits de l'homme (dont font partie, depuis 1966, les droits économiques et sociaux). Les paramètres

économiques et sociaux pour la mesure du développement sont indiqués dans l'article « Pays en développement ».

I.17. Le développement Social

La différence entre croissance économique et développement social est mal perçue dans le grand public Le bien-être social doit être distingué de la production économique Le bien-être est pluridimensionnel. D'autres composants existent à côté du bien-être matériel[22].

dans la construction sociale, politique et économique qui se traduit par une série de faiblesses et de conséquences négatives pour le pays.

Il n'y a pas non plus d'accord sur les options et les solutions viables pour sortir une nation du sous-développement. D'autre part, il existe de nombreuses théories concernant les causes possibles de ce phénomène qui touche la majeure partie du monde.

La notion de sous-développement s'est imposée dans les pays occidentaux au début des années 1950 quand ceux-ci réalisent qu'une grande partie de l'humanité (les trois quarts à l'époque) souffre de la pauvreté, de la maladie, de l'analphabétisme et de la faim. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il s'inscrit dans le contexte politique de la guerre froide. Pour les États-Unis, il semble indispensable de faire accepter par leurs alliés l'idée d'une aide des pays riches aux pays pauvres pour ne pas favoriser les mouvements communistes en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

[22] Ivan Illich, *Le miroir du passé –conférence et discours* 1978-1990

CHAP II. APPROCHE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE

II.1. Approche méthodologique

Pour faire un travail scientifique, tout chercheur doit orienter son sujet de recherche dans l'une des approches existantes. Notre travail est orienté à l'approche qualitative. Il s'agit d'une méthodologie visant la qualité de l'information en favorisant la liberté des interviewés sur un thème défini dans le cadre d'une recherche. Elle est aussi appelée une méthode compréhensive.

Dans cette partie, nous montrons les techniques et les outils mobilisés dans notre travail afin d'arriver à notre objectif et de répondre à notre question de recherche.

II.2. Collecte des données

Parmi les données à collecter, nous distinguons les données brutes et les données secondaires

II.2.1. Les données brutes

Les données brutes constituent la base d'un travail de recherche. Ce sont des données recueillis sur terrain par le chercheur lui-même. Pour recueillir ces données, nous allons nous servir du questionnaire d'enquête élabore en fonction de nos hypothèses c'est-à-dire des questions en rapport avec l'agriculture, l'élevage, la protection de l'environnement ainsi que les facteurs socioéconomiques qui limitent l'inclusion de certains ménages dans le TUBURA-BURUNDI.

II.2.2. Les données secondaires

Par données secondaires, il faut entendre les données recueillis dans les documents. Pour ces données, les documents d'ONE ACRE TUBURA-BURUNDI en rapport avec notre travail nous ont été d'une importance capitale.

II.3. Recherche documentaire

Afin de cerner au mieux notre thème d'étude, nous nous sommes intéressé à des ouvrages généraux et spécialisés tels que des mémoires, des études des programmes et rapports d'activités, des textes juridiques, et des articles sur internet. Nous avons trouvés ces documents dans les bibliothèques, au ministère ayant dans ses attributions la coordination des

ONG. Nous avons aussi fait recours aux documents d' ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI.

Les informations recueillies nous ont permis à recevoir des éléments que nous avons besoin afin d'arriver à notre objectif de recherche. Il s'agissait des informations relatives aux travaux déjà faits par les ONG dans le monde, en Afrique et au Burundi en particulier en se focalisant sur l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI.

II.3.1. L'Observation directe

Pour utiliser une telle technique, il fallait prendre un temps suffisant car ce n'est pas facile. Il s'agit donc d'une technique de collecte des données sur le comportement non verbal, une technique impliquant deux actions : regarder et écouter. Avec notre guide d'observation qui est un carnet de bord, nous avons écrit les éléments clés que nous jugeons utiles à notre travail de recherche.

Nous avons observé donc la vie menée par les familles bénéficiaires des interventions de TUBURA-BURUNDI dans la commune Ndava en province de Mwaro dans laquelle nous avons mené notre recherche. Nous avons aussi observé et écouté leurs appréciations sur ces interventions.

II.3.2. Entretien semi-directif ou Interview

L'entretien est aussi une autre technique que nous avons utilisée lors de la collecte des informations pour la réalisation de notre travail. Il s'agit d'une interaction ou conversation entre deux personnes c'est-à-dire l'enquêteur et l'enquêté. Un guide d'entretien constitué par des questions ouvertes était élaboré pour faciliter l'entretien. Nous avons utilisé l'entretien semi-directif en guidant nos interviewés ce qui montre la collaboration entre nous. Les questions préparées dans notre guide d'entretien avaient changé suivant les réponses qui ont été données par nos enquêtés.

Nous avons fait des entretiens avec les personnes que nous avons jugées porteuses d'informations sur notre sujet de recherche : les autorités administratives (le directeur chargé de la coordination des ONG et des ASBL au MAECD, le conseiller du gouverneur de la province MWARO, Conseiller chargé des affaires socio-économiques de la commune Ndava, les employés de l'ONG TUBURA-BURUNDI, les bénéficiaires des interventions de l'ONG).

II.4. Les instruments de recherche utilisés

II.4.1. Guide d'entretien

Cet instrument a été utilisé, car il nous a permis de collecter des données qualitatives. Il a donné l'occasion aux personnes enquêtées de s'exprimer de manière ouverte sur le sujet qui leur est soumis, à discussion. Son avantage est qu'il nous a permis de collecter le maximum d'informations. Nous l'avons élaboré en fonction de la question de départ et des objectifs recherchés.

II.4.2. Carnet de bord

Il s'agit d'un outil de réflexion pour un chercheur. Il lui sert à enregistrer les notes sur les observations et les entretiens lors de la collecte d'informations sur le sujet de recherche. Aussi appelé aide-mémoire, nous avons fait recours à cet outil dans le but de nous rappeler ce que nous avons jugé important lors des observations mais aussi lors des entretiens.

II.4.3. Le choix de la population d'enquête

Aussi appelé univers d'enquête, la population d'enquête est l'ensemble de personnes qui donnent des informations au chercheur. Ce dernier doit cibler ces personnes selon l'information qu'il veut avoir.

Pour BLANCHET, *« faire le choix de la population d'enquête c'est sélectionner des personnes que l'on veut interroger et à quel titre, déterminer les auteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on pose »*. [23]

Notre population d'enquête dans notre recherche était constituée par :

- Les agents d' ONE ACRU FUND TUBURA-BURUNDI
- Les bénéficiaires
- Les administratifs

II.4.4. Stratégie de recherche utilisée

Notre population d'enquête était sélectionnée à base de la problématique, le but et les objectifs de l'étude. Comme nous ne pouvons pas interroger toutes les personnes concernées

[23] Blanchet,A. et Gotman,A., L'enquête et ses méthodes : l'entretien, Paris, Nathan,1992

par notre étude c'est-à-dire de toute la commune Ndava, nous avons recouru à l'échantillonnage à choix raisonné. Nous avons aussi utilisé les deux critères scientifiques de sélections dont la diversification et la saturation, ce qui veut dire que nous avons enquêté des personnes porteuses d'informations qui sont diverses et que nous avons reçu les informations voulues.

II.4.5. Procédure utilisé pour mener une enquête

Pour faire notre enquête, nous sommes partis sur terrain avec une attestation de recherche émanant des autorités compétentes. Il s'agissait de l'autorisation du décanat de la Faculté des Sciences Politiques et Juridiques.

Ainsi, notre population d'enquête était constituée par 4 agents de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, 2 femmes bénéficiaires des interventions d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, 2 groupes de personnes bénéficiaires des interventions de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, 3 autorités administratives.

Après avoir eu contacts des agents d' ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI , nous nous sommes donnés rendez-vous un certain jeudi du 11 avril 2024, le jour où ils vont donner des rapports hebdomadaires au chef-lieu de la commune où nous nous sommes rencontrés. Pour les deux groupes, avec l'assistance de leur chef (agent d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI), nous les avons trouvés au lieu de travail. La rencontre avec les deux femmes bénéficiaire a eu lieu à leurs domiciles après l'entretien que nous avons fait en groupes. Les entretiens avec les autorités administratives ont été faits dans leurs bureaux et nous nous sommes munis de l'attestation de recherche.

II.4.6. Difficultés rencontrées

Pour toute recherche scientifique, les défis ne peuvent pas manquer. Dans notre travail, le principal défis majeur était l'accès à la documentation surtout les données d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI . Mais pour surmonter à ces difficultés, certaines données ont été trouvées sur internet. Un autre défi que nous avons rencontré était lié au temps car nous rédigions le travail en même temps que nous suivions les cours. Mais, malgré ces difficultés nous avons pu essayer pour que le travail soit fait.

●Au cours de l'élaboration de ce travail, nous avons eu un problème sérieux suite à la distance qui nous séparait de nos lieux d'enquête :Mwaro (87km). Il fallait donc collaborer avec des enquêteurs dans les différentes localités.

En outre, il faut noter :

●La non disponibilité des responsables d'ONG due à leur période de vacances.

● Le nombre limité de bénéficiaires interviewés, cette situation crée un biais quant à la représentativité de notre échantillonnage.

En outre, il faut noter que l'accès aux données n'était pas une tâche aisée, ce qui pourrait freiner notre travail sur les réponses aux questions.

- Malgré nos explications et nos assurances, nous nous sommes heurtés à la méfiance de certains agents d'ONG. De crainte que cela ne soit un biais pour notre enquête, nous avons pris le soin et le temps de bien présenter l'objet de notre étude avant de commencer.

- L'insuffisance du temps qui nous a été imparti pour la réalisation de cette étude.

II.5. Approche théorique

II.5.1. Le réalisme

Le paradigme réaliste émerge au début de la seconde moitié du XXème siècle Héritée d'auteurs comme Thucydide, Machiavel ou encore Hobbes[24], cette théorie moderne proclame l'Etat comme acteur principal des relations internationales .On parlera d'une approche stat centrée, basées sur le principe des Etats westphaliens, considérés souverains et indépendants. Si le réalisme reconnait les acteurs non étatiques, ces derniers sont relégués à un rôle insignifiant[25] .Les conflits résulteraient d'une « disharmonie naturelle d'intérêt[26]›› entre les différents pouvoirs étatiques établis sur des territoires » déterminés par des frontières. Le monde, n'étant pas régi par un acteur « suprême›› est dans un état de guerre latent et perpétuel[27].

[24] HUNTZINGER J., Introduction aux relations internationales, Ramsay, édition du seuil, 1977, respectivement pp21-22 pp27-29 et pp32-35
[25] DOUCIN M. Les ONG : le contre-pouvoir ? Toogezer, Paris, 2007, pp138
[26] HUNTZINGER J., Introduction aux relations internationales, op. Cit. pp80
[27] Ibid., pp 21-22

Chaque Etat, agissant de manière rationnelle, défend ses intérêts dans une lutte pour la puissance ; l'objectif premier de l'Etat étant « la conquête et l'exercice du pouvoir[28] » Le réalisme consiste à étudier la réalité telle qu'elle est. Aussi est-elle souvent décrite comme une théorie explicative, ne cherchant pas à influencer les cours des événements, mais à en analyser les causes.

Selon Braillard, le qualificatif « réalistes » a été attribué aux auteurs qui prétendent considérer l'humain et les rapports sociaux notamment les relations politiques telles qu'ils sont et non telles que l'on voudrait qu'ils soient, au nom de quelque idéal[29]. C'est la raison pour laquelle leurs détracteurs les considèrent souvent comme des conservateurs ou des défenseurs du statu quo.

Dans notre travail, cette théorie nous a permis de comprendre les objectifs de l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI tels qu'ils sont inscrits dans les conventions issues des documents déposés aux ministères et les réalités de terrain.

II.5.2. Le libéralisme

Pour les libéraux, les relations internationales sont les rapports de toute nature que les Etats, les organisations gouvernementales et non gouvernementales et les individus entretiennent entre eux dans un cadre bilatéral ou multilatéral, formel ou informel. Ces rapports sont caractérisés par la compétition. Toutefois celles-ci peut être pacifique et assortie de coopération si elle est régulée par un système de droit international fondé sur la primauté des intérêts individuels.

La théorie libérale dans notre travail nous a permis de comprendre comment les ONG internationales entretiennent des relations avec les gouvernements pour avoir l'accès ou l'autorisation de travailler dans ces derniers. L'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI est l'une de ces organisations qui a demandé l'autorisation au gouvernement burundais en montrant les objectifs visés et les domaines de travail. Les ministères ayant dans leurs attributions la coordination des ONG et les domaines d'intervention de l'organisation avaient signé les conventions et ont donné l'autorisation.

[28] HUNTZINGER J., Introduction aux relation internationale, op cit., pp88
[29] Braillar, Théories des relations internationales, p69

II.6.Le transnationalisme

Développé depuis les années quatre-vingt autour des figures telles James Roseau, Robert Keohane, ou Bertrand Badie, le courant transnationaliste souligne l'existence d'une société mondiale où interagissent des acteurs pourvus, ou non, de souveraineté étatique.

Les relations internationales se composent de « l'ensemble des rapports noués entre les hommes, les idées ,et les organisations ,par-delà, les barrières étatiques ; elles sont animées par la multiplicité d'intérêt personnels et collectifs ,lesquels se mettent en rapport les uns avec les autres ,directement et transversalement[30].“Dans ce système multicentré, les acteurs non étatiques sont devenues les déterminants principaux de la politique internationale. Leurs actions échappent à l'emprise de l'Etat et ils entrainent son déclin.

Dans notre travail, l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI intervient comme un acteur non étatique ce qui veut dire que ses interventions peuvent influencer l'Etat dans la réalisation de ses projets quel que soit le domaine.

[30] HUNTZINGER J., introduction à la relation internationale op cit pp .91

CHAPITRE III. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

III.1. Situation géographique de la commune NDAVA

La commune Ndava en province de Mwaro est composée de deux zones :

Ndava et Buziracanda .Chaque zone est constitué de dix collines dont voici la liste :

●Zone Ndava : Butazi ,Gitaba,Nyabisaka, Ngoro, Nyamurenge, Mpanuka, Muyogoro, Butazi, Kamushiha,

Matongo, Ndava ;

●Zone Buziracanda : Bugera, Ngorore, Fota, Kigarama, Kabogi, Buziracanda, Gahondo Gatsinga, Rango, Murago .

Elle est limitée :

Au Sud par la commune Nyabihanga et Kayokwe ;

Au Nord par la commune Rutegama et Kiganda de la province Muramvya ;

A l'Est par la commune Giheta de la province Gitega ;

A l'Ouest par la commune Rusaka[31].

III.2. La population de la commune Ndava

Comme toute la population burundaise vie essentiellement de l'agriculture et de l'élevage, celle de la commune Ndava n'est pas épargnée de cette situation car plus de 90%vit de l'activité agropastorale[32].

III.3. HISTORIQUE D'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI

L'organisation non gouvernementale étrangère ci-après dénommée ONE ACRE FUND dont le siège centrale se trouve aux Etats Unis d'Amérique 1742 Tatum St, Falcon heights, MN ,55113 Tél +14154393814,+1-815-572-9714 site web :www.oneacrefund .org .Elle est

[31]Plan national de développement communal, Ndava, 2017
[32] Recensement générale de population, 2008

présente au Burundi depuis 2012.Agréée par le ministère des relations extérieures et de la coopération internationale le 13/9/2011 , elle a son siège sociale à Muramvya (BP33)[33].

III.4. ORIGINE D'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI

ONE ACRE FUND a été fondé par Andrew Youn en 2006[34]. Lors d'un voyage au Kenya, il a rencontré deux agriculteurs kenyans qui l'ont incité à créer ONE ACRE FUND.Il a d'abord rencontré Christine, mère de quatre enfants et désespérément pauvre. Elle avait perdu un enfant. Ses enfants ont été les premiers qu'il a rencontrés à avoir visiblement, manifestement faim. Il connaissait déjà les statistiques de l'Afrique subsaharienne : aujourd'hui, un enfant sur treize meurt avant l'âge de cinq ans. 34 % des enfants souffrent d'un retard de croissance dû à une alimentation insuffisante tout au long de leur vie. Pourtant, la rencontre avec cette "statistique" a été pour Andrew un véritable coup de massue. Il a ressenti un profond sentiment d'indignation morale qui a changé sa vie : malgré un travail incroyablement dur, l'avenir de la famille de Christine était défini par la pauvreté.

La personne suivante qu'Andrew a rencontrée était Betty, la voisine de Christine, qui récoltait quatre fois plus de nourriture. Ses enfants avaient suffisamment à manger, étaient pleins d'énergie et pouvaient aller à l'école sans interruption. Betty faisait trois choses différemment :

■Planter des semences 100% naturelles produites localement
■en utilisant une minuscule micro-dose d'engrais
■espacer ses semences
■et la vie de sa famille était complètement différente.

C'est en aidant Christine à devenir comme Betty qu'Andrew a été inspiré.Il a reçu ses 4000 dollars d'économies des États-Unis et a décidé d'aider 40 fermiers. Au bout de 6 mois, tous ces fermiers avaient la même bonne récolte, la même que Betty ! Il a décidé de rester en Afrique, où il vit depuis, et a créé ONE ACRE FUND.

ONE ACRE FUND fut lancé à Bungoma, au Kenya, en février 2006 et depuis sa fondation, l'organisation lance des opérations au Rwanda (depuis 2007), au Burundi (depuis 2012) et en Tanzanie (depuis 2013).

[33] Convention générale de coopération entre le gouvernement de la république du Burundi et l'Organisation non gouvernementale ONE ACRU FUND, Bujumbura, 11Septembre 2011
29 idem

ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI est une ONG agricole qui opère au Burundi depuis 2012 dans le but de créer un impact significatif sur la vie du plus grand nombre possible d'agriculteurs ayant de petites superficies de terre, en termes de récolte, productivité et revenu. Cette organisation sert actuellement autour de 125 000 ménages répartis sur 335 collines dans les provinces de Muramvya où se situent son siège national, Gitega, Kayanza, Mwaro et Ngozi,…..

ONE ACRU FUND TUBURA-BURUNDI est une ONGE agricole qui travaille en Afrique de l'Est pour appuyer les agriculteurs ayant de petites superficies de terre[35]. Nous offrons à chacun de nos membres un ensemble de services comme la livraison à proximité des intrants agricoles à crédits et les formations avec l'objectif d'augmenter les récoltes et les revenus. Établis au Burundi en 2012. En 2017, Elle a servi plus de 90.000 ménages dans 5 provinces; Muramvya, Gitega, Kayanza, Mwaro et Ngozi.

III.5. Les objectifs poursuivis par ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI

Lors de notre travail de terrain, nous avons voulu comprendre les objectifs poursuivis par l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI. Nous avons orienté cette question aux agents de terrains de ladite organisation que nous avons contactée par téléphone. Nous nous sommes alors entretenus avec trois agents de la commune Ndava où nous les avons rencontrés.

S'agissant de cette question de savoir les objectifs que l'organisation veut atteindre, ils nous ont dit qu'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI poursuit les objectifs tels qu'elle a signé dans les conventions avec le gouvernement. Ainsi, ils nous ont orienté aux documents qui montrent ces objectifs. Ces derniers sont les suivants :

ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI s'engage sous la supervision du ministère de l' environnement ,de l' agriculture et de l' élevage à s'aligner aux programmes et priorités du gouvernement notamment le plan national de développement du Burundi (PND BURUNDI 2018-2027) ,le plan national d' investissement agricole, la stratégie nationale agricole, le programme nationale de régionalisation de l'agriculture au Burundi, irrigation, l'encadrement rapproché, l'organisation et structuration des producteurs agricoles et d'éleveurs, le

[35] Http ://www.oneacrefund.org visité le 9Novembre à12h00S

peuplement du cheptel, la promotion des filières agricoles et de l'agri business ,la valorisation de la production agricole ainsi que la protection de l'environnement via la redynamisation du système d'intégration agro-sylvo-pastorale.

Lors de notre entretien avec ces agents d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, nous avons voulu comprendre si ces objectifs sont atteints. En répondant à cette question, ils nous ont dit qu'ils sont à l'œuvre et que depuis 2012 ils ont quelque chose à se venté. « *La réalité se trouve dans les bénéficiaires, vous allez voir dans leurs familles respectives ou les coopératives que nous soutenons* », disaient-ils. Ils ont aussi ajouté que les bénéficiaires reçoivent facilement les intra-agricoles (les engrais, les insecticides) et les semences sélectionnées facilement ce qui n'était pas avant. *« Allez voir les champs de nos membres, ils sont très beaux* », ajoutent-ils.

III.6. Domaine d'intervention de l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI

Nous avons aussi voulu savoir dans quel domaine l'organisation fait ses interventions. Les agents de TUBURA avec qui nous nous sommes entretenus nous ont aussi montré qu'ils ne vont pas à l'encontre de ce qui est écrit dans ses conventions avec le gouvernement. Ils nous ont montré aussi le document qu'ils suivent. Pour eux, tel que le montrent les objectifs de l'organisation, ils interviennent dans le domaine agro sylvo-pastoral.

S'agissant de savoir pourquoi ils ont préféré ce domaine, ils nous ont dit que l'agriculture est très importante au Burundi et surtout que la majorité de la population burundaise vit de l'agriculture (RGP,2008). *«* ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI *avait voulu donner sa contribution dans ce domaine car l'agriculture occupe la majorité de la population. Mais, toute la population n'est pas capable de recevoir tout le nécessaire pour avoir un bon rendement dans ses champs agricoles. Nous avons voulu alors soutenir cette partie de personnes qui n'arrivent pas à trouver tout le nécessaire (engrais, semences sélectionnés)* ». Martèlent-ils.

III.7. Les conditions exigées pour être un bénéficiaire

Dans notre recherche, nous avons constaté que toutes les personnes ne sont pas des bénéficiaires des interventions de l'ONG ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI. Nous avons cherché à comprendre pourquoi il y a des conditions exigées pour être un bénéficiaire.

S'agissant de cette question, les agents d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI avec qui nous nous sommes entretenus nous ont montré que l'organisation a mis à la disposition des conditions.

Un des trois agents soutenus par les deux autres nous a montré ces conditions : « Toutes les personnes ne doivent pas être des bénéficiaires. De telles organisations viennent pour donner des aides à certaines catégories de gens. Nous donnons cette opportunité à la catégorie des gens qui sont démunies », dit-il.

Les conditions exigées pour être un bénéficiaire des interventions de TUBURA sont les suivantes selon ces agents interviewés : *« avoir une petite propriété, accepter d'être un membre d'un groupe de 10-15 personnes, s'engager à payer les intrants et les semences après la récolte »*

III.8. La satisfaction des bénéficiaires des interventions d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI

Dans notre travail, nous avons effectué une visite sur terrain pour s'enquérir du niveau de satisfaction des bénéficiaires. Nous étions guidés par les trois agents d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI. Nous avons pu visiter trois groupes de personnes et deux familles bénéficiaires. Ils nous ont témoignés en nous montrant leur vie d'avant et pendant l'adhésion de ces groupes soutenus par ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI. Voici leurs témoignages :

« *Nous avons eu l'appui des intrants agricoles et en formation sur les pratiques agricoles modernes. Nos champs de maïs, pomme de terre, haricots, tomates peuvent être des témoins comme vous les voyez. Sur une seule tige on y trouve deux ou trois épis, les gousses de haricots sont grandes et longues, un seul pied de pomme de terre peut produire 2kg ce qui n'était pas le cas au paravent* ». Le résultat de cette production émane de notre ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, martèlent-ils.

Concernant la satisfaction des bénéficiaires, nous avons pu visiter deux familles dont les femmes chefs de ménages qui nous ont montré ce qu'elles ont tiré comme bénéfice dans cette organisation. Pour Pélagie KANTUNGEKO, elle manque les mots pour remercier ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI : *«* ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI *m'avait*

aidé à améliorer mon habitation. Maintenant, vous voyez que j'habite dans une maison en tôle. J'ai eu l'argent pour acheter ces tôles suite à ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI. *Aujourd'hui, je peux cultiver et récolter car j'ai eu l'occasion d'avoir 5 chèvres qui m'aident à recevoir du fumier. Je possède également des poules ce qui explique que je ne peux pas manquer du sel. Aussi, je peux acheter un pagne à mettre les dimanches pour aller à la messe, personne ne peut se moquer de moi ou penser que je suis une femme veuve »* dit – elle en riant.

Imelda BANZUBAZE ajoute dans son témoignage que depuis qu'elle est membre de ONE ACRE FUND TUBURA en 2019, sa vie a changé grâce aux profits tirés de ses récoltes : *« actuellement, je peux avoir une somme d'argent que je peux épargner chaque mois (15000F), j'ai un bétail et mes enfants vont à l'école sans difficultés, j'ai acheté un lopin de terre de 600000fbu. Je peux aussi payer quelquefois d'autres personnes pour m'aider à labourer les champs ».*

III.9. Le gouvernement du Burundi et les facilités données aux ONG

Dans l'objectif de savoir si le gouvernement du Burundi donne des facilités aux ONG en général et ONE ANCRE FUND TUBURA-BURUNDI en particulier qui veulent travailler sur le territoire Burundais, Nous nous sommes dirigés vers la direction de la coordination des ONG et des ASBL au sein du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement. Le directeur qui nous a accueilli nous a dit que les facilités sont là et qu'une organisation étrangère qui veut œuvrer sur le territoire burundais doit se conformer aux lois et règles que le gouvernement a mis à la disposition.

Ces derniers sont entre autre :

- Une loi $n^0$1/01 du 23 janvier 2017 portant modification de la loi $n^0$1/011 du 23 juin 1999 portant modification du décret-loi $n^0$1/033 du 22 août 1990 portant cadre général de coopération entre la république du Burundi et les organisations non gouvernementales étrangères (ONGE) ;
- Un guide des Organisations Non Gouvernementales au Burundi de 2001 ;
- La convention générale de coopération entre le gouvernement de la République du Burundi et l'ONG ONE ANCRE FUND-TUBURA BURUNDI ;

- Protocole d'exécution entre le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage et l'organisation non gouvernementale.

III.10. Appréciations des interventions d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI par les autorités

Comme nous l'avons constaté, les interventions de TUBURA sont multiples. Nous avons cherché à savoir l'appréciation des autorités administratives sur ces interventions et eux autorités ont été contactés. Il s'agit du conseiller du gouverneur chargé des affaires sociales et culturelles et le conseiller communal de la commune de Ndava ayant dans ses attributions les affaires socio-économiques.

Pour le conseiller du gouverneur, les interventions de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI sont louables en province Mwaro et en Commune Ndava en particulier : « Depuis que ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI a commencé ses activités en province de Mwaro, nous avons vu que la vie des agriculteurs a changé. Cette ONG facilite le gouvernement à donner le nécessaire pour les saisons agricoles. Elle donne les engrais chimiques, les semences sélectionnées et forment les agriculteurs à des nouvelles pratiques modernes. En peu de mot elle appuie le gouvernement ».

Il ajoute aussi que les autorités ont une fierté grâce aux projets réalisés par les agriculteurs et incitent les habitants de Mwaro qui ne sont pas membres à apprendre aux membres de TUBURA ces techniques ce qui va donner un meilleur rendement de leurs champs.

David MANIRAMBONA conseiller permanent de l'administrateur communal de NDAVA quant à lui constate que même si ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI a une importance capitale, elle donne « des banques Lambert » à ses membres. Du fait qu'elle donne des intrants à crédit, d'autres conditions pour faire écouler ses stocks sont posées telles que l'obligation d'acheter les téléphones, les torches. Il ajoute aussi que les activités de cette organisation ont bloqué ses membres au cours de l'an 2022 car si on fait la commande par exemple de deux sacs de 25kg pour chacun, la forte chance était d'avoir un seul.

Notre constat alors est que les gouvernés (bénéficiaires d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI) et les gouvernants (certaines autorités) divergent dans leurs avis. Les uns disent

satisfaire des réalisations d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI alors que les autres voient en elle une entreprise commerciale

III.11. Déclaration d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI par rapport à ses objectifs

Nous avons cherché à savoir si ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI est satisfait de ses résultats par rapport à l'objectif fixé. C'est ainsi qu'elle déclare que ses objectifs escomptés ont été atteint à 90% car :

- Les bénéficiaires sont parvenus à s'auto développer ;
- Ils ont eu la base des semences et sont parvenus à les conserver pour les saisons qui suivent jusqu'aujourd'hui ;
- Ils se sont achetés des animaux pour l'élevage ;
- Ils font le commerce (choux, tomates, primes de japon, avocat,) ;
- Ils obtiennent facilement des fertilisants et les pesticides ;
- Ils pratiquent les nouvelles techniques agricoles apprises à telle enseigne que même la population non bénéficiaire en profite.

III .12 . Valeurs théoriques des résultats

Comme dans toute thématique qui se veut être scientifique, il est du devoir de l'auteur de passer en revue certains autres (ouvrage, article, ou document) ayant abordé le thème en rapport avec le sien comme nous en avons fait à l'Introduction de ce travail (Etat de la question) alors cela ayant été fait, il faut à son atterrissage ; tout de même prouver en quels sens, son travail est-il différent des ceux des autres ce qu'on appelle « originalité ». Pour présenter ces valeurs théoriques nous commençons par revenir sur le travail qui a été développé par Mr BAYUBAHE Claver, son travail, s'intéresse aux ONG et à la problématique de développement socio-économique de la commune RUTANA.

Il ressort que le grand mal ou défis des Burundais c'est la pauvreté. Concluant son œuvre, il suggère aux gouvernants de la commune d'instaurer une politique visant la réduction de la pauvreté en général et dans la zone d'intervention des ONG en particulier ; En abordant la thématique du développement socio-économique, nous nous intéressons au Burundi en général et dans les provinces ou intervient ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI en

particulier y analysant la portée des interventions des ONGE (ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI) dans le processus de développement.

Quant à KAKULE KATSUVA Fantassin : s'est intéressé à la gestion des Ressources humaines et leur administration au sein des ONG Internationales illustrant le cas de l'ONGI AVSI RDC, il développe dans son travail et chute en présentant le résultats positif après enquête démontrant la satisfaction du personnel à 78,7%(voire l'Etat de la Question du présent travail) ;Nous en parlant des ONGI, Nous nous basons surtout à la portée de leurs actions au processus de développement prenant le cas du programme Tuungane de l'IRC.

CIRAGIYE Monique et CIZA Isabelle quand eux pensent qu'en commune MAKEBUKO et ITABA l'association sans but lucratif AGAKURA à contribuer pour certaines catégories qui s'épargnent de ce phénomène de la pauvreté avec un degré élevé au même moment que les autres croupissent dans la misère pour, les auteurs suggèrent la prise de conscience pour les dirigeants, la promotion des secteurs pourvoyeurs d'emploi, la lutte populaire.

A l'issu des analyses des résultats de l'Enquête nous avons récolté certaines données qu'il nous a pari nécessaire de présenter les discussions des résultats à fin de tirer conclusion pour donner corps à ce travail ; le guide d'entretien était reparti en trois dont une partie adressée aux Agents d'ONE ACRE FUND TUBURA- BURUNDI, la deuxième partie s'adressait aux bénéficiaires de ce programmes et la troisième aux administratifs .Nous discutons ici de certains résultats obtenus après notre enquêté.

CONCLUSION GENERALE

Dans notre étude qui était de comprendre l'apport de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI dans le développement socio-économique du Burundi, nous avons constaté que la contribution de cette organisation est énorme au Burundi et en commune Ndava en particulier. Nous avons vu que ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI est une organisation développementaliste. Ainsi, comme toutes les autres ONG de cette catégorie, elle suit les objectifs qu'elle s'est fixées dans les conventions qu'elle a signées avec le gouvernement.

Nous avons aussi constaté que les objectifs que l'ONG poursuit sont en train d'être accomplis car comme les agents et les bénéficiaires nous ont montrés, ils sont au travail et que la réalité se trouve dans champs des bénéficiaires d'intervention. Un autre constat est que le domaine d'intervention tel que nous l'avons vu dans différents documents et les réalisations de terrain est l'agro sylvo-pastoral. L'organisation avait préféré ce domaine car la majorité de la population burundaise s'occupe de l'agriculture.

De plus, notre constat est que toutes les personnes ne sont pas des bénéficiaires de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI car des conditions sont exigées. Elle appuie une catégorie de gens qui sont démunis, dont leurs terres sont exiguës et qui sont regroupés dans des groupes. Selon les agents de ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI, l'organisation veut donner une main à cette catégorie afin qu'elle sorte de la pauvreté. Malgré toutes ces conditions exigées, la population bénéficiaire est satisfaite de ces interventions. Cette satisfaction se remarque dans les témoignages qu'ils nous ont donnés comme si l'organisation les a faits sortir dans l'extrême pauvreté et qu'aujourd'hui ils se portent bien. Aussi cette satisfaction a été montrée par les autorités qui montrent que l'organisation aident le gouvernement dans ce domaine. Pour les autorités enquêtées, les bénéficiaires à part les engrais et les semences reçus sur dette, ils bénéficient des formations sur les pratiques agricoles ce qui va servir leur alentour. Ainsi, telle que nous l'ont relaté les autorités, la production a augmenté. En fin, nous avons constaté dans notre recherche que le gouvernement du Burundi donne des facilités à toutes les organisations non gouvernementales qui veulent travailler sur le territoire burundais. Ces dernières doivent seulement se conformer aux textes légaux qui les régissent et ONE ACRU FUND TUBURA-BURUNDI fait partie de ces organisations.

Pour terminer, nous pouvons dire que notre travail n'a pas abouti à la compréhension totale de l'apport d'ONE ACRU FUND TUBURA-BURUNDI dans le développement socio-économique du Burundi. D'autres chercheurs peuvent s'intéresser à ce sujet dans d'autres angles. De ce fait, une étude peut être faite dans toutes les communes de la province Mwaro afin de constater l'impact socio-économique des interventions issues de cette organisation dans toute la province.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Alain, Degenne, Types *d'interactions, formes de confiance et relations*, CNRS, 2009
2. Batistella, Dario, TETITTE VILLE Frank, MOUTS Marie-Claude et VANESSON Pascal, *Dictionnaire des relations internationales*
3. Brailla,r Philippe, *Théories des relations internationales*, Presses universitaires de France, p69
4. Bureau national de coordination des ONG, *Guides des ONG internationales au Burundi*, Bujumbura, mai 2001, p5
5. Christopher Gibbs, Claudia Fumo et Thomas Kuby, *Examen du rôle des Organisations non gouvernementales dans les projets financés par la Banque mondiale, Banque* Mondiale,1999
6. Doucin M., Les *ONG : le contre-pouvoir ? Toogezer*, Paris, 2007, p138
7. En référence des traités de Westphaliens 1648
8. François Perroux, *L'économie du XXè siècle*, Paris, PUF,1964
9. HUNTZINGER J., *Introduction aux relations internationales,* Ramsay, édition du seuil, 1977
10. Ivan Illich, *Dans le miroir du passé –conférence et discours* ,1978-1990
11. James March et Simon, *Organizations 2nd edition*, Wiley-Blackwell, 1993.
12. Jean Claude Faure, Cécile Jolly, *L'Etat et les ONG : pour un partenariat efficace*, Documentation francaise,2002,209p
13. Larousse, *Dictionnaire étymologique*, Paris,1971
14. Marcel Merle cité par Ryfman, *La question humanitaire*, Ed. Ellipse, 1999, p 23
15. Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement, *Loi n°1/01du 23Janvier 2017 portant cadre générale de la coopération entre la république du Burundi et les organisations non gouvernementales étrangères*
16. Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement, *Listes des organisations non gouvernementales étrangères ouvrant au Burundi jusqu'en 2023*
17. Pacte internationale relatif aux droit économiques, sociaux et culturels sur oh Chr .org (consulté le 29 Octobre 2023 à 15h 16 min
18. Résolution 43/131 de l'Assemblée générale des Nations unies du 8 décembre 1988, A/RES/43/131

19. SAKUBU C.E.E., *Rôle des ONG dans le développement intégré du monde rural au Burundi, cas de la CISV dans les commune de Nyabikere et Mutumba (1973-2007)*, mémoire, UB, FLSH,2012, p.24
20. VERNA(G) et GASSA(Y), *les entreprises informelles dans le monde.* Les presses de l'université Laval Sainte-Foy, 1994, p427
21. Voir l'étude sur les difficultés à établir un statut juridique international ou européen des organ (...)
22. Yao ASSOGBA, *Les ONG et le développement en Afrique ou la face cachée de la lune,* Université du Québec à Hull
23. https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation-non-gouvernementale
24. https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contribuer
25. https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/contribution/
26. https: notion de développement

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

1. Présentation de l'intervieweur, de l'enquête et acquisition du consentement

Bonjour. Je m'appelle NDIKUMANA Léonidas, je suis étudiant finaliste du cycle de Master en Relations Internationales et Diplomatie dans la Faculté des Sciences Politiques et Juridiques à l'Université du Burundi. Dans le cadre de mon travail de fin d'études qui porte sur « la contribution des Organisations Non Gouvernementales au développement socioéconomique du Burundi cas d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI », je voudrais faire un entretien individuel avec vous dans le but de recueillir des données qui vont me faciliter la rédaction de mon mémoire. Les informations que vous me donnerez vont me permettre de comprendre votre point de vue en rapport avec notre sujet de recherche. Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse et il n'est pas obligatoire de répondre à ma question, mais j'espère que vous allez essayer et votre participation sera bénéfique pour moi. Vous pouvez également m'interrompre à n'importe quel moment. Je vous remercie pour le temps accordé.

2. Population d'enquête :

La constitution de notre population d'enquête :

- Les agents d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI
- Les bénéficiaires
- Les administratifs

3. Questions posées aux agents d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI :

- Quels sont les objectifs poursuivis par votre organisation ?
- Dans quels domaines faites-vous vos interventions ?
- Disposez-vous des conditions exigées pour faire une intervention à une personne ou catégorie de personnes ?

4. Questions posées aux bénéficiaires :

- Etes-vous satisfaits des interventions d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI ?
- Votre appréciation avant et après de bénéficier l'intervention ?

5. **Questions posées aux administratifs :**
 - ✓ **Au directeur de la coordination des ONG et des ASBL au sein du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement :**

- Y-t-il des facilités que vous accordez aux ONG dans la réalisation de leurs projets ?
 - ✓ **Au conseiller des affaires sociales et culturelles de la province MWARO**
 - Quelle est votre appréciation dans les réalisations (projets) d'ONE ACRE FUND TUBURA-BURUNDI dans le développement socio-économique de la province Mwaro ?
 - ✓ **Au conseiller ayant dans ses attributions les affaires socio-économiques de la commune Ndava**
 - Quelles sont vos appréciations en rapport avec le travail des ONG en général dans votre commune et l'ONG ONE ANCRE FUND TUBURA-BURUNDI en particulier ?

LISTE DES ORGANISATIONS NON GOVERNEMENTALES ETRANGERES OEUVRANT AU BURUNDI 2023

NOM DE L'ONG	DATE D'AGREMENT	REPRESENTANT LEGAL	ADRESSE PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE	DOMAINE D'INTERVENTION	ZONE D'INTERVENTION	STAFF EXPATRIÉ ET LEURS PAYS D'ORIGINE
I.ONG Allemande		Nom & Prénom				
1. Welt Hunger Hilfe ou Agro Action Allemande **(AAA)**	**15/5/2001**	**1.DJOMEDA Kudjo AGBENYEGA**	Rohero, Av. de la JRR, Q Gatoke, Rue du coton nº3 BP: 2417 Bujumbura Tel: 22249859/ 79 944 957 Fax: 22249869 E-mail : bur.country-office@welthungrh	Agriculture/Sécurité alimentaire/ Protection de l'environnement/ cantines scolaires	Kirundo, Ngozi, Muyinga, Ruyigi	1. Alfred Santos : Benin 2. Bienvenu Vuvalya Kazungu : RDC 3. Carmen Gabriela Solomie : Roumanie 4. Juliane KRAHLING : Allemagne 6. Djomeda Kudjo Agbenyega : Allemagne
2. Project Human Aid **(PHA)**	14/6/2005	Abbé Denis NDIKUMANA	Kivoga,Rutana Tel:79932447/69757046/79757642 E-mail:denis.ndikumana@yahoo.fr	Education	Rutana, Bururi	0
3. Service Chrétien International pour la Paix **(EIRENE GRANDS LACS)**	26/2/2008	Tao Goulah VAIROUKOYE	RoheroII, Rue Kunkiko 35 BP: 1298 Bujumbura Tel: 22258448 E-mail:eirene-grandslacs@eirene.org www.eirene.org www.eirene.org	-Cohésion sociale et gestion pacifique des conflits -Medias et paix/journalisme sensible au conflit -Appui aux initiatives rurales et aux organisations locales	Tout le pays	1.Claus Schrowange: Allemagne 2.Georges Flora NGOUMOU MVENG: Cameroun 3.Micheal Odhiambo: Kenya 4.Tao Goulah VAIROUKOYE: Tchad 5.SY ISSAKA Maman Tahirou: Niger
4. Medica Mondiale	17/12/2015	Madame Maria Grazia	Avenue Muyinga N°17	Violences basées sur	Ngozi,	1 Maria Grazia MASSARO:Italie

		MASSARO	Tel: 22276838/79612260 Email: mmassaro@medicamondiale.org	le genre	Kayanza,Cibitoke	
5 .GERMAN SPARKASSENSTIFTUNG EASTERN AFRICA (DSIK)	31/10/2014	INAYANGE Irène Tél:79565252	RIM Q Industriel P.O.Box 7098Bujumbura e-mail: office.bujumbura@sbfic.de	Secteur de la Micro finance	Territoire National	1. Eva Pressel : Autriche
II ONG AMERICAINES						
6. Catholic Relief Service(CRS)	31/10/2000	Monsieur Christophe Droeven Tel : 79 588 059	RoheroI,Q INSS, Av. Muyinga n°9 BP.665 Bujumbura Tel: 22214337, /22243646/ Email: crs_bi@.crs.org	Cohésion sociale, Guérison de trauma, Urgences, Agriculture, Moyens de subsistance, éducation, abris	Tout le territoire du Burundi	1. Cartan Adrian : Moldavie 2. Droeven Christophe : Belgique 3. DIALLO Dieynaba : Sénégal 4. NICAISE Hendry Lucien BILLE : Cameroun
7. Family Health International (**fhi 360)**	28/8/2012	Dr. Clément NIYONSABA	RoheroI, Avenue Makamba No16. Tel: 22278313,22288313/79928063 email: mngabonziza@yahoo.fr	Santé Publique et VIH	Bujumbura, Mairie, Bubanza, Cibitoke, Muranvya, Mwaro, Rumonge, Bururi, Makamba, Rutana, Gitega, Muyinga, Karusi, Kayanza, Kirundo, Ngozi	1.GBAIS Gonet Honorat: Cote d'Ivoire
8.American Friends Service Committee **(AFSC)**	25/8/2005	-	32, Av Kunkiko. Rohero II BP: 6653 Bujumbura Tel: 22258576/79258358 Fax: 22259704 email: www.afsc.org	1. Prévention de conflits et consolidation de la paix,	Kirundo, Cibitoke, Rutana, Bujumbura, Mairie, Makamba	1. Chasieh Moses NTEH: Cameroun
9. Population Service International **(PSI)**	26/12/2006	Mr Cary Alan Johnson	Rohero I. 23 Av. de la J.R.R BP: 1474 Bujumbura Tel: 229466/79910790/77910790 Fax: 229467 e-mail: cajohnson@psiburundi.org	1. Santé Sexuelle et reproductive 2. VIH/SIDA 3. prévention du Paludisme	National	1.Mr Cary Alan Johnson: USA 2. Julia Sarah Elkind : USA

10. Pathfinder International **(PI)**	**13/2/2008**	**Irené NDABAGIYE** 79 342 481	42, Chaussée Prince Louis Rwagasore, Building de l'UNESCO BP: 1287 Bujumbura Tel: 22258547/22274445 / Web site: www.pathfinder.org	1Contraception planification, 2. Plaidoyer pour les droits sexuels et reproductifs et en SMI (Santé Maternelle et Infantile)	Kayanza, Muyinga, Kirundo, Karusi, Makamba Rumonge, Ngozi. Cibitoke	1.KARUTOVAZAHA Andriantseheno Jean Salomoni: Madagascar 2.RUCAMA Paul Noël : Haiti
11. Search For Common Ground **(SFCG)**	10/4/2000	Mme Floride AHITANGIYE	Avenue des Etats-unis,nº92, quartier Kigobe Tel: 22251800	Bonne gouvernance, Justice, Sécurité	National	1.MAFUNDO Msuya: Tanzanie
12.Village Health Works **(VHW)**	21/5/2007	Mr Nestor NTIBATEGANYA	Kigutu en Commune Vyanda Province Bururi KinaniraIII. Rue Mpanuka BP: 1604 Bujumbura Tel:25779733978 e-mail: ntibateganyanestor@yahoo.fr	Education, Santé, sécurité alimentaire, domaine économique et engagement communautaire	Province Bururi, Commune Vyanda	1. Duncan MULWA : Kenya 2. Peter WEKOTTO : Kenya 3. Gordon ODUNDO :Kenya 4. Theodore Bolas: USA 5.Timoth KYAMBA: Tanzanie 6. John TUSABA: Uganda 7.Patrick TEIGUTWA: Kenya 8.Patrick McCARTHY : USA 9. Laura McCARTHY : USA 10.Genevieve POOL :USA 11. KARIM MVEYANGE: Tanzanie
13. World Relief **(WR)**	1/4/2004	NICIMPAYE Césalie 79 497800	Q.INSS, AV. D'Italie n° 16 BP:6549 Bujumbura Tel: 22249161 Fax: 249161 e-mail: WRBURUNDI@WR.ORG	1. Santé, 2.Developpement communautaire	Gitega, MWARO,KARUZI ,RUYIGI et KIRUNDO	0
14.World Vision **(W.V)**	16/7/2001	Simon Nyabwengi Tel: 71 828000	RoheroI Q. INSS. Av. d'Italie nº 3 Tel: 22215669 E-mail: wviBurundi@wvi.org	Education, Sécurité Alimentaire et résilience, Sante, Eau, Hygiène et Assainissement, Gestion des Urgences, Nutrition,	Muyinga, Cankuzo, Karusi, Rutana, Muramvya, Gitega, Mwaro, Bujumbura Mairie, Cibitoke, Makamba	1. Simon Nyabwengi : Kenya 2. Moses Jared Owuoth : Kenya 3. Job Wafula Wanjala : Kenya 4.. Hervé SAMBIENI Wantori : Bénin

				Plaidoyer, Engagement communautaire, Protection de l'enfant		
15. Care International**(CI)**	2/10/2000	AFURIKA Juvenal Tel: 76 187 000	Route Rumonge, Avenue Ruhuhuma no 44 BP:6424 Bujumbura Tel: 214660/246690/241690/79932520 Fax: 213902 e-mail: infoburundi@care.org	Autonomisation des femmes et des jeunes, Egalité des genres, Santé de la reproduction, Agriculture et nutrition, Eau, hygiène, et assainissement, Renforcement des capacités de la société civile, gouvernance inclusive.	Kirundo, Ngozi, Muyinga, Kayanza, Bujumbura, Mairie, Gitega, Cibitoke, Rumonge, Bubanza	1. Afurika Juvénal : Rwanda
16. **SOS** Villages d'enfants	11/12/2000	Mr BIZIMANA Pascal 79997967	Mutanga Nord, Rue Ngozi N°1 BP: 2003 Bujumbura Tel: 223622/238168/79997967 Fax:211060 e-mails: info@sosburundi.org	1. Protection de l'enfant	Tout le territoire du Burundi	0
17. International Rescue Committee **(IRC)**	7/2/2011	-Paolo Lubrano	Boulevard de la Nation,Av. Bunogera nº 42 BP: 1540 Bujumbura Tel: 22218240/41/22210450/22218241 e-mail: burundi@rescue.org Web site: theirc.org	1. Relèvement Economique 2 Protection et Etat de droit 3. Protection de l'Enfance, 4. Protection et Autonomisation des femmes, 5. Sécurité Alimentaire, la nutrition, la cohésion sociale et Gestion des conflits,	Muyinga, Cibitoke, Ruyigi, Bujumbura, Makamba, Ngozi,Mairie, Cankuzo, Gitega,	1. Paolo Lubrano : Italie 2. Helene Bartis : France 3. Audry Shematsi : RDC 4. Khalil Abakar : Tchad 5. Francis Nemlin FLALE : Cote d'Ivoire 6. Elvis Bakengemungu : RDC 7. Dunia Masilya Djuma : RDC 8. Emilie Charline Viard Gaudin : France 9. Cristina Mazzoti : Talie 10. Anne Carine Lareche :Haiti 11. Hana Chakhari : France

				6. Accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement, promotion d'hygiène, Gouvernance d'infrastructures d'eau et d'assainissement, 7. Programme d'appui logistique au HCR		
18. **Chemonics International**	15/11/2017	Mr MOUMPALA Octave	KABONDO OUEST, 3 Avenue du bonheur Tel : 22280133 e-mail : Omoumpala@ghsc.psm.org	Santé	National	1 : MOUMPALA Octave: France
19. The Cries of Child **(C.C)**	15/7/2010	Isai TORRES	Province Muramvya,Commune BUKEYE,Colline GAHANGA,Rue Butaganzwa Tel:76632319 e-mail :thecriesofachild@yahoo.com	Santé, Social,	Muramvya/ Bukeye	1.Isai TORRES: USA
20. Lifenet International**(LN)**	29/11/2011	Mme Nadège KABAGENZI Tel: 79402808	26 Av. Ngendandumwe B.P : 2022 bujumbura Tel : 22279741 Web site: www.Lninternational.org	-Santé : Appui financier et logistique pour les inspections normatives et d'accréditation de l'IGSPLCS 2. Renforcements des capacités des centres de santé et hôpitaux confessionnels.	Cibitoke, Karusi,Gitega, Bururi Rumonge, Muyinga, Mwaro, , Muramvya, Ruyigi, Bujumbura, Mairie, Makamba	0

21. One Acre Fund **(O.A.F)**	13/9/2011	Ryan Martin	Muramvya centre BP: 33 Muramvya Tel: 79294637 Web site: www.oneacrefund.org	Agriculture	Muramvya, Gitega, Kayanza, Mwaro,Ngozi et Muyinga	1.Ryan Hamilton Martin: USA 2.Luis Chaidez: USA 3.Julia Darcey: USA 4.Ergie Kabonga Musumba: RDC 5.Muhammed Sonko: Gambie 6.Shehryar L Ali Shah: USA 7. KOffi Yann YAO: Cote d'Ivoire 8.Sofia Przbylek: USA 9.Lucy CAROLINE Swain: Angeterre 10.Phebeans Oriano WEYA: Kenya 11.Benjamin Mugema: Uganda 12.Paul CATHALA: France
22. Food for the Hungry **(FH)**	16/2/2006	KAZADI KALONJI JERRY 71182097	Avenue du octobre n˚7 Asiatique, BP 6228 Bujumbura Tl: 22254270/22255848/B.P.6228 e-mail: burundi@fh.org	-Agro-Elevage -Education -Santé	Kayanza (communes Butaganzwa,Kabarore,Kayanza), Ruyigi (Gisuru) Kirundo (Bugabira,Busoni, Vumbi,Kirundo), Ngozi (Mwumba)	1.KAZADI KALONJI Jerry: RDC 2. Alobwede Ngalame Valentine : Cameroun
23. Center for Human Services **(URC-CHS)**	**5/1/2013**	**Dr Bede MATITUYE** **76 719 318**	Avenue Makamba no 16, RoheroII, Bujumbura-Burundi BP: 225 Bujumbura Tel: 71 508 543	Santé/VIH-SIDA	Muyinga, Karusi, Marie, Gitega, Rumonge, Mwaro, Bururi, Rutana, Makamba, Ruyigi, Cankuzo, Cibitoke, Bubanza, Muramvya.	0
24. Population Media-Center **(PMC)**	30/8/2013	Jean Bosco NDAYISHIMIYE	Boulevard Mwezi Gisabo nº7, Rohero 1 Tel: 22278391/79927815 Email : ndayishimiye@populationmedia.org	Santé, communication, VBG, planification familiale	National	0
25. John Snow Inc **(JSI)**	3/3/2014	Serge BISORE	Rohero 2, Boulevard de l'indépendance No 9	Système d'information	National	0

			Tel:(+25722278675/76)/79065555 E-mail: serge bisore@bi.jsi.com	sanitaire		
26. Ripple Effect	16/1/2013	Gloria NIMPUNDU	RoheroII, Bvrd Mao-Tse-Toung nº 10 P.O. Box 1230 Bujumbura Tel: 22278085 / 61054040/79964686 Email: gloria.nimpundu@sendcow.org Website: sendacow.org	Agriculture et élevage,	Mwaro, Bujumbura	0
27. Engender health	17/4/2015	NYAMARUSHWA Lucie	RoheroII, Av. De la Solidarité n°22 Tel: 71229333/22279562	Santé de la reproduction/ lutte contre la Violence faite aux femmes	Ngozi	0
28. Prive Agencies Collaborating Together PACT	3/12/2014	Yves Bawa LIKILO	Rohero II, Avenue de la solidarité nº22 Tel: 79482521 E-mail:ybawa@pactworld.org	Minier	Bubanza,Cibitoke, Kayanza,Ngozi, Kirundo, Muyinga, Gitega	1.Yves Bawa LIKILO: RDC
29. Millions From One (MFO)	25/1/2016	Mr. Aimable MANIRAMBONA Tel: 75762017	Carama Av. mugunguma n°1	Eau et assainissement	Toutes les province sauf, muyinga,Ngozi Kayanza et Bujumbura	0
30. Amazi Water	16/9/2016	Mr. John Peake Tel:61 210 101	RN5, Route aeroport, Avenue Melchior NDADAYE no 29, en face de SIPHAR Bujumbura Tél : 22 27 96 62 E-mail : burundi@amaziwater.org Web: thinkeastafrica.org	Eau et Assainissement	Rutana, Makamba, Bubanza, Rumonge, Muyinga, Mwaro, Ngozi, Cibitoke, Gitega, Karusi	1.John Peake: USA 2.Wafula Michael: Kenya 3.Njure George: Kenya 4.O'Donnelle Shaun: USA 5.Slingerland Jacob Daniel: Hollande 6.Henry Benjamin: USA 7.Jacob ESSAYAS Kidane: Ethiopie 8.Andrew Luther ashioya: Kenya 9.John Gitahi Gichuhi: Kenya 10.Moses Muendo Mutie: Kenya 11.Jean Bosco Karemera: Rwanda 12.Philemon Sunday GOGO: Kenya
31. Evon's Hope	24/7/2019	BISHARIZA Aloys Tel : 76 651 328	Avenue de la RDC, Agape house no 11 Email : evonshope2019@gmail.com	Education (cantine scolaire) et familles	Bujumbura, Mutimbuzi, Ntahangwa	0

			Tel : 76 651 328 E-mail:aloysbishariza@gmail.com	vulnerables		
32. Happy Valley Christian Center	19/9/2019	Stephan Tohatan	Q.Ruziba, Kanyosha-Muha Tel: 62678340 Email: happyvalleyccgmail.com	Educatio, Eglises,les programmes d'assistance aus=x handicapes et orhelins dans les centres et orphelinats	Bujumbura, Cibitoke, Gitega, Rumonge, Karuzi	1 Stephan Tohatan: USA
33. ICAP	20/2/2020	Bonaparte NIJIRAZANA	Avenue de laJRR N0 16, S & N House, 3eme niveau Email:bn2322@cumc.columbia.edu Tel:22280882/79401650	Santé/VIH	Ngozi, Kayanza, Kirundo, Muyinga, Gitega, Karusi, Cankuzo, Ruyigi	1. Vandebriel Greet Juliette Matieu : Belgique 2. Kouassi MBea, Jean-Jacques : Cote d'Ivoire
34. Mennonite Central Committee (MCC)	**16/12/2019**	**Jean Marie BUKEYENEZA**	Chaussée du Prince Louis, Building Ndamama house, No 245, 3ème étage B P:1470 Tel: 79 247 411	Promotion de l'éducation des jeunes vulnérables, sécurité alimentaire, formation nutritionelle, éducation à la paix et assistance	Gitega,Makamba,Kirundo,Rutana,Mairie	1.JUMA Mulanda: RDC 2.BUTLER Adam Robert : USA 3.DERSTINE Adrienne Dora: USA
35. Wide Horizons for Children	19/2/2010	SINIGIRIRA NCUTI Mathieu Tel 61869718	nGasekebuye, Av.MBABAZI NO30, Bujumbura E-mail :ncutimath@yahoo.com	1. Adoption internationale 1. Appuis aux orphelinats 2. Appuis famille	Ngozi, Bujumbura, Gitega	0
36. Société Formons une Famille	27/11/2012	NZIGAMIYE Sylvain Tél : 79083484		Adoption et éducation des enfants orphelins	Bujumbura Mairie, Muravya, Kayanza, Gitega et Karusi	0
III. ONG BELGES						
37. Caritas International Belgique (CIB)	21/7/2005	Clément HOUNDONOUGBO	Rohero Q INSS, av. Bururi N°31BP: 7382 Bujumbura Tel: 22252870/69224499 e-mail: cibe.burundi@caritasint.be web:www.caritas-int.be	Agriculture, élevage, entrepreneuriat, ASSEC, travaux de haute intensité de main d'œuvre, cohésion sociale,	Ruyigi, Rutana, Bubanza, Cibitoke, Bujumbura, Cankuzo, Kayanza, Ngozi et Kirundo	1.Marie Laure Cichon: France 2. Clément HOUNDONOUGBO : Benin

				action humanitaire en lien avec le développement rural, gestion des risques de catastrophe		
38. Médecins Sans Frontière Belgique (MSF/B)	3/1/2001	**Dr Ibrahim Kandian DIALLO** 79935192	Q. Kinindo, av. du Large Porte no 68 BP: 26 Bujumbura-Burundi Tel: 22201201/10 Fax: 22201220 e-mail:msfocb-bujumbura@brussels.msf.org Tél du Représentant: 79935192	Santé/Santé-urgence	Mairie, Gitega, Ruyigi et dans tout le pays pour la santé-urgence	1. Kandian Ibrahim Diallo : Mali 2. Doman Jean SORO : Cote d'Ivoire 3. Wesley Denby WRIGHTSON : Canada 4. Jeannot Tangwe LAPA : Cameroun 5. Pascal Mweze NABINAZIRE : RDC 6. Alessandro Perrone : Italie 7. Philippe Kadima Cinku : RDC 8. FATME EL CHAMI : LIBAN 9. Charlotte Mary Roy : USA
39. Action Damien (AD)	1/3/2011	Mr. Michel SAWADOGO	Mutanga Nord. Av. des Poissons n˚15 Bujumbura BP:2426 Bujumbura Tel: 224150/250071 e-mail :actiondamienbdi@gmail.com	Détection, traitement et prévention de la tuberculose et de la lèpre	National	1. Mr. Michel SAWADOGO : Burkina Fasso
40. MEMISA Belgique	23/1/2008	Docteur Elies Van BELLE	Q. RoheroI , INSS,Av. Bururi n°34 Tel:79927666/76248635 email: nured@hotmail.fr	Santé	Muyinga, Karusi, Gitega,,Muramvya, Kirundo, Bujumbura, Rumonge, Bujumbura	1.Yves Messan SOSSOU: Benin 2.Elies Van BELLE : Belgique 2. Clément MEME : Cote d'Ivoire
41.Louvain Coopération Développement(LCD)	7/2/2005	Dr Léonidas MBANZAMIHIGO	Q. RoheroI, Av. Muyinga 38 BP: 2076 Bujumbura Tel: 22275311/79804257 email: info-bur@louvaincooperation.org	1. Santé 2. Santé mentale 3. Agriculture et artisanat,	Ngozi, Kayanza, Kirundo, Ruyigi, Cankuzo, Bubanza, Karusi, Muyinga, Makamba Rutana, Cibitoke	1.Dr Léonidas MBANZAMIHIGO: Belgique

42. Vlaams Internationaal centrum VZW(VIC) / KIYO	10/10/2014	Baes Céline	Blvd Mwezi Gisabo n°54 BP 3539 Bujumbura E-mail : celine.baes@kiyo-ngo.be Tel : 71187302	Droits de l'enfant	Ngozi, Kayanza, Bubanza, Bujumbura, Bururi, Makamba, Rumonge, Mairie, Gitega	1. Mme Wertz Aurelie Eliane G : Belgique
43. Pro-Action Développement (PAD)	17/12/2011	Ferdinand KAHENGA	Boulevard de l'Indépendance , rue Bweru n° 15 Tél: 79110775/22275850 email:pad.burundi@proactiondv.org	Wash/promotion, eau, hygiène et assainissement, EHA	Bujumbura, (Mutimbuzi), Bubanza (Gihanga)	1.KAHENGA EKOTA Ferdinand: RDC
44. PROTOS (JOIN FOR WATER)	7/2/2012	Joris Backaert Tel : 77 414 352	Commune Mukaza Q INSS, Av. de la Démocratie n° 36 BP: 5194 Bujumbura Email : info.burundi@joinforwater.ngo	Eau, hygiènes et assainissement, gestion intégrée des ressources en eau	Bubanza, Bujumbura	1. Joris Backaert : Belgique
45.Véterinaires Sans Frontières (VSF)	8/5/2014	Burume Patient	Commune Mukaza, Quartier INSS, avenue de la démocratie N°36, Tél : 79178594	Sécurité alimentaire : agri-élevage	Ngozi (Ngozi, Gashikanwa, Mwumba,Busiga), Kayanza	1.Burume Patient: RDC
46. Médecins Sans Vacances (MSV)	15/12/2014	Dr KASH KARUBARA Marcellin	Rohero I,Avenue Bururi,INSS N°34 Tel:79342991 E-mail:info@msv.be Tel:0025722259477 www.medecinsansvacances.be B.P:255 Bujumbura	Santé	Bubanza,Karusi,Gitega,Muramvya, Muyinga, Bujumbura, Maire,	1 Dr KASH KARUBARA Marcellin : RDC

47. Collectif Stratégies Alimentaires (CSA)	24/6/2020	Madame Anick SEZIBERA Tél : 76652176	Kigobe, Avenue Kiyege N°1 E-mail : Sezannick@yahoo.fr	Agriculture -elevage	Ruyigi , Ngozi, kayanza, Cankuzo, Cibitoke, Bubanza, Muramvya, Kirundo, Makamba	0
48. Wereldsolidariteit-Solidarite Mondiale (WSM)	16/12/2019	-	Av. du grand Séminaire 03 B.P:379 Tel:+257 22259657	Protection sociale Création de l'emploi (économie sociale) Droit du travail Santé (Résilience au covid-19)	Tout le pays	0
49. BROEDERLIJ DELEN	8/2/2012	Monsieur Paul BOTTELBERGE Tél : 79797961	Avenue Bururi n° 34, quartier INSS e-mail :paul.bottelberge@broederlijikdelen.be	-Agriculture - Sécurité alimentaire -Renforcement du mouvement paysan et coopératif -Promotion de l'agri écologie	Ngozi, Kayanza et Kirundo	1.Monsieur Paul BOTTELBERGE:Belgique 2. Elias REBAI : Belgique
50. Bel-Burundi	28/6/2022	Pancras CIMPAYE +32468360453	Avenue de l'amitié n°9, Building ABC, D7	Education		Pamphlile MUDEREGA : Italie
IV.ONG BRITANNIQUES						
51. Street Child	9/4/2021	Jolien Simone Marca Van den Droeck Tel: 79617768	Immeuble : Les deux boulevards, 2eme niveau no 10, boulevard de l'Indépendance, Rohero 2, Mukaza	Education, protection de l'enfant et promotion des moyens de subsistance	Mairie, Bujumbura, Cibitoke, Muyinga, Mwaro	Jolien Simone Marca Van den Droeck: Belgique

52.Action Aid International (AAI)	20/2/1993	ALMAMO NK Barrow Tél: 71103000	Q. Av. d'Italie nº 16 PO Box 2170 Bujumbura phone : 22 221290/ 71103000 email : actionaid.burudi@actionaid.org	Réponse humanitaire, Changement climatique, Gouvernance, Education, Droits des femmes et des enfants, entrepreneuriat, sécurité alimentaire et nutrition	Bujumbura Maire, Karuzi, Rutana, Ruyigi	1.Almamo N.K Barrow: Gambie 2. Hamady Midia GANGUE : Sénégal
53.Christian Aid (CA)	4/10/2000	Philip MATO Galgallo	RoheroI, Q.INSS, Av, Septembre n°6 BP : 5125/2978 Bujumbura Tel : 22212325/79957848 / 72 454 776 Fax : 212325 emails : PGaigallo@christian-aid.org	Urgence/Assistance sociale, sécurité alimentaire, santé	Rumonge, Rutana,(Commune Bukemba, giharo, Mpingakayove, Gitanga, Musongati) Ngozi,(Commune Mwumba, Nyamurenza, Kiremba) Kayanza (kayanza, Kabarore, Rango) Makamba, (Commune Nyanza-lac) Bujumbura Mairie, Bururi, Ruyigi	1.Philip Mato Galgallo: Kenya
54.Christian Outreach and Development (CORD)	29/9/2005	Fulgence NDAGIJIMANA 79914048	Rohero , Q. INSS, Av. Mao nº10 BP : 2678 Bujumbura Tel : 22252880/ email : burundioffice@cord.org.uk	Consolidation de la paix et relèvement communautaire	Bujumbura, Rutana, Makamba	0
55.Save the Children International (SCI)	10/10/2016	KIRENGA Geoffrey	Rohero I, avenue Ngozi, n˚15 Tél ; +25775225863/71345040	1. Protection et droits des enfants, 2. Gouvernance des	Non encore déterminée	KIRENGA Geoffrey: Rwanda

				enfants, 3. Redevabilité sociale		
56.African Revival Ministries (ARM)	2/4/2001	Vestine KANYAMUNEZA Tel. 79571855/67575733	Boulevard Mwezi Gisabo n° 23 E-mail : armburundi@gmail	Education, Santé, Développement communautaire	Mairie, Gitega, Rutana, Mwaro	0
57. TEAFUND	17/8/2018	Désiré MAJAMBERE 79 925941	RoheroI, Av. Rutana n°17 PO Box 6549 Bujumbura Tel : 22280696/79925941 E : exm@tearfund.org	1. Sensibilisation sur les VSBG et Masculinité positive, Paix, sécurité alimentaire et résilience, 2.Protection de l'environnement, 3.Santee mère-enfant, Genre, leadership	Bururi, Muramvya, Mwaro, Bujumbura Rumonge, Gitega, Kayanza, Ngozi Muyinga et Kirundo	0
58. Gorta Self Help Africa	25/5/2020	Jean Louis Wilamwitanda Mutendela 79888099	Kabondo, Avenue du Large, n°1 B.P:7523Bujumbura-Burundi Tél:+25722280951//79950023 E.mail:info@partnerafrica.org	Commerce transfrontalier		1.Jean Louis Wilamwitanda Mutendela: RDC
59. Rescue The Poor Child		NIRAGIRA Nestor	D2/F, 3eme étage, ABC Building, Av de l'amitié, Bujumbura Tél : 79920552/69808036 E-mailnestor.niragira@rpcaid.org	Enfants orphelins et autres vulnérables		0
VI.ONG CANADIENNES						
60. **Habour For Life (H4L)**	27/6/2007	Maître Ambroise GAKIZA Tel: 79422256	Province Bubanza Zone Buringa et Bujumbura	Assistance psychosociale et juridique aux enfants vulnérables/Orphelinat	Mairie, Bubanza	0
61. Right to Play **(RP)**	5/11/2008	NIYONGABO Arnaud	3, Avenue Juru, quartier Gasekebuye, Bujumbura Mairie	-Education -Protection de	Mairie Bujumbura, Ruyigi	0

			E-mail:aniyongabo@righttoplay.com	l'enfance -Egalité genre		
VII. ONG COREENNE						
62.TEN FOR ONE	31/12/2014	HAN SAN HOON Tel : 69 687005	Siege à Gatumba BP. 7512 Bujumbura Email : ten-for-one@daum.net Web : ten-for-one.org	1. Education 2. Santé.	Bujumbura	1. NAM HAE RYEON : Corée du Sud 2. Mr Han SangHoon : Corée du Sud
63.International Youth Fellowship (IYF)	5/11/2010	CHOI JAE HYEOK Tel: 61 557 799	Ngagara Q. 10 n°27, PO Box 2207 Bujumbura Tel : 68957121/61688935 E-mail : jayson.iyf.@gmail.com Web site : www.iyf.org Tel: 68 999 993	Education sur le changement de mentalité dans tous les domaines de la vie courante	Mairie, Cibitoke, Kayanza,	1.CHOI JAE HYEOK: Corée du Sud 2. Jung Pil SOON : Corée du Sud 3. Kim DONGHA : Corée du Sud
64.World Join Us	22/4/2016	EungNam Shin Tel 68219074	Province Rutana, Commune Giharo, Zone Muzye	Santé/ la lèpre	Rutana	1. EungNam Shin: Corée du Sud 2. Kwang Soon Park : Corée du Sud 3. Byung Han Choi : Corée du Sud 4. Chang Sung Shin : Corée du Sud
IX ONG DANOISE						
65. Conseil Danois pour les Réfugiés (CDR)	22/8/2018	Stephan Deutekom Tel : + 257 69708180 Personne de Contact :Basma Khorsheed Tel : 69 982 330	20, Avenue Kunkiko, RoheroII, Bujumbura Email : Info.bdi@drc.ngo	Humanitaire	Rutana, Muyinga	1. Stephan Deutekom : Hollande 2. Basma Khorsheed : Jordanie 3. Thibault Michel Van Damme : Belgique 4. Paul Cissé Abdourahamane : Mali
X. ONG FRANCAISES						
66.PLAY International (PI)	4/7/2007	Joseph NSABIYUMVA 71 921949	Rohero 2,Av.Bweru n°35 Tél: 22259593/91663006 Email:elodie.derain@play-international.org	Education et protection	Bujumbura-Mairie, Mwaro, Bururi, Rutana, Kayanza, Bubanza, Makamba, Rumonge	1. Stéphane MENARD : France 2. OUARI Salmi : France

67. Bibliothèques Sans Frontières	27/3/2014	Benjamin Gausset	Bujumbura, Av. de la Mission N° 16 Tél 22280190. ; log.bjm@bibliosans frontières.org +257 79372225 B.P : 2783	Education	Mairie, bujumbura, Gitega, Ngozi, Rumonge, makamba, Ruyigi, Cibitoke, Muramvya , Karusi, Muyinga, Kirundo, Mwaro, Cankuzo, Rutana, Bururi	1. Benjamin GAUSSET : France 2. Sabine Françoise DEPARDE : France 3. Jeremy BOUIN : France 4. Mr GLEYZE Clément Benoit Joseph : France
XI. ONG HOLLANDAISES						
68. Cordaid	28/3/2002	Madame Leentje Janna Van Ooijen	Kigobe Nord, 8 boulevard Mwambutsa IV BP: 6701 Bujumbura Tel: 22210199 Fax: 241059 email: cordaid@cordaid.bi	1. Santé, 2. Consolidation de la Paix, 3. Bonne Gouvernance, 4 Accès à la Justice et Participation des femmes et des jeunes dans le processus de la paix et de sécurité, 6. Protection de risque des catastrophes par GCRRC	Bujumbura, Makamba, Rutana, Cibitike, Bubanza, Mairie, Cankuzo, Ritana, Ruyigi, Karusi, Bururi, Gitega, Mwaro, Kayanza, Kirundo, Muramvya, Rumonge	1.Jean YOUHANA MOUSSA: Niger 2. Leentje Janna Van Ooijen: Pays Bas
69.LA BENEVOLENCIJA	21/11/2007	Nestor NKURUNZIZA	Mutanga Nord BP: 7179 Bujumbura Tel: 79961497. email: labenevolencija@gmail.com web: www.labenevolencija.org	Secteur des médias (radio, télévision, et presse écrite), thématique: prévention des conflits, justice transitionnelle et traitement du passé	National	0

70.**Transcultural Psycho-social Organization(Health NetTPO)**	12/7/2005	Joseph NDUWUMWAMI	RoheroI, Av. Muyinga n°17 BP: 1110 Bujumbura Tel/Fax : 22247787/ 77200888 email: joseph.nduwumwami@burundi.hnttpo.org	Santé	Kayanza, Ngozi, Cibitoke	1 : Carine COUDERT : France
71. **IZERE Hollande**	3/7/2008	-Le Representant Légal est décédé très recemment, on est en attente de son remplaçant	Q. Kamenge, Mirango II BP: 313 Bujumbura Tel: 22230099 emails: Izere2008@yahoo.fr	Santé, Aide à la communauté des albinos, éducations des enfants orphelins et vulnérables	National	0
72. SPARK	13/2/2003	Jesper de Wit	Rohero, Boulevard MWEZI Gisabo n° 18 PoBox: 5402 Tel: 22277027 www.spark –online.org Bujumbura@spark.org Tél du Représentant: +25762433228	Entrepreneuriat pour les jeunes	Cibitoke, Bubanza, Rumonge	1. Jesper De WIT : Pays Bas
73.**Impunity Watch (IW)**	15/2/2011	David Taylor 65 95 90 04	Rue du coton n°6 Q. Gatoke BP: 1655 Bujumbura Tel: 22275923/22275924 E-mail : iw-burundi@impunitywatch.org www.impunitywatch.org	1. Traitement du Passé, Mémorialisation, 2. Genre, traitement du passé, VSBG	Marie, Makamba, Bujumbura, Ngozi, Bururi, Bururi, Karusi, Cankuzo, Cibitoke, Bubanza,	1.David Taylor: Angleterre
74. **War Child Holland (WCH)**	31/12/2010	Thierry PARODI	RoheroI AV.de la JRR nº114 BP: 5177 Mutanga Tel: 22276759/71535771	1. Protection, 2.Education, Support psychosocial, intégration socio-économique d'adolescents	Bubanza, Cibitoke, Bujumbua, Makamba, Rumonge	1.SCHWARTZ Abegail Faraja: Afrique du Sud 2.Christine MWANIKI: Kenya
75. ZOA	17/11/2011	HERMANNUS Kamphuis Geert 79 873396	Av. Du 18 septembre n°22 BP: 5133 Bujumbura Tel: 22277405 email: burundi@zoa.nl web: www.zoa-international.com	Sécurisation foncière, sécurité alimentaire, Eau, Hygiène, assainissement et	Makamba, Cibitoke, Bubanza,Muyinga, Rumonge,Bururi,Bujumbura	1.Vernet Richard: Haiti 2. HERMANNUS Kamphuis Geert : Pays Bas

				Résolution pacifique des conflits		
76. Burundian Women for Peace and Development	21/6/2012	MBANZENDORE Stephanie 69957501/ Tel: 61824054	Centre Amahoro,Q. Murama BP: 15 Kirundo Tel: 61824054 E-mail:bwpdnl@yahoo.fr	Paix et Développement Education et Média	Kirundo	MBANZENDORE Stephanie: Hollande
77.I+SOLUTIONS	22/3/2017	MEDEGAN Landry	11, Avenue de la Grece 4th floor, Bicor House, Bujumbura Burundi Tel: +257 61 100 681/72454397 E-mail: Imedegan@iplussolutions.org	Santé/Gestion de la chaine d'approvisionnement	Kirundo	1 : MEDEGAN Landry Enoch Badebo : Hollande
78. (RED EEN KIND) Help a Child	19/62014	Patrick MUGULA	N°25, avenue Bisoro, Kabondo Ouest Tel : 22279830 e-mail : info@hacburundi.org	1. Développement socio-économique des jeunes, 2. Protection de l'enfance, 3 .Réponse humanitaire	Cibitoke, Kirundo, Muyinga Makamba, Bururi, Rutana Rutana	0
79. VNG-I	31/5/2019	Remy NDIYIRAGIJE	Kigobe Nord,Avenue du cinquantenaire N°10 Tel:22273438/79943422 E-mail:remy.ndayiraji@vngi,org www.vng-inernational.nl	Gouvernance	Bururi, Rutana	0
80. S N V	15/3/2021	Jeen Kootstra 71069000	Avenue Muyinga,Rue des Patriotes,NO 5,Rohero,Q.INSS,Mukaza,BUJUMBURA-Mairie burundi@snv.org	Agriculture et l'élevage	Bujumbura, Bubanza, Cibitoke, Gitega, Muyinga, Rumonge et Makamba	1. Maureen Roell : Pays Bas 2. Jeen Kootstra : Pays Bas
XII ONG IRLANDAISE						

81. Concern Worldwide (CW)	4/10/2000	Dermot Hegarty	Av. du Large No 1, Q.Kabondo Tel:22254658 email: dermot.hegarty@concern.net	Santé, nutrition, protection sociale	Cibitoke, Kirundo, Bubanza, Karusi	1.AMUNDALA Flory: RDC 2. GROSS Roderik Heiko: Allemagne 3. HEGARTY Dermot: Irlande 4. KAMBERIS Olier: Belgique 5. RADJAO Alexandre Asamuna: RDC 6. TRAPET Yvan: France 7. VAVRINOVA Tereza: Tchèque 8.FONYUY Godlove Ker nyung: Cameroun
XIII ONG ITALIENNES						
82. Association des Volontaires pour le Service International (AVSI)	2/1/2001	Riccardo BEVILACQUA LAZISE 61 033 833	RoheroI, Avenue de la Jonction No 45/J BP:3307 Bujumbura Tel: 22243288/22252579/79999047 Fax: 252580 email: avsiburundi@telema.bi	Education/protection de l'enfant/ agriculture /sécurité alimentaire	Mairie, Kayanza, Ngozi,	1. MARIANI DAVIDE : Italie 2. Andrea SOVANI : 3. Andrea Fabiani : Italie 4. Justin MATUNGURU KANSILEMBO : RDC
83. Groupe de Volontariat Civil (GVC)	10/2/2000	Camille AMESLON	Avenue du Ravin No 13, Q.Gatoke, Z.Rohero	Nutrition, eau, hygiène et assainissement, Sécurité alimentaire, santé, énergie.	Bujumbura, Cibitoke, Bubanza, Rumonge, Muramvya, Kayanza, Ngozi Muyinga, Mairie, Rutana, Ruyigi, Cankuzo, Makamba	-AMESLO Camile ; France -BENMANSOUR ABDALLAH : Maroc -SALMI Ouari : France -MNARD Lucie : France -MAGULA Etienne : RDC -CASALONI Francesco : Italie -GARAU Valter : Italie -TRAORE Allassane : Mali -ROMAGNOLI Rebecca : Italie -Alice BELTRAMI : Italie -Mattia BELLEI : Italie -Laura TOSCANI : Italie -Olimpia Romana SERMONTI : Italie -Chiara ZAZZARONI : Italie

84.Volontariato International Svillupo (VIS)	12/5/2005	Monica CORNA 79982373	KiyangeII, Avenue Ruheshi N°7 (dans les enceintes de Don Bosco) BP: 2854 Bujumbura Tel: + 257 71254322 email: vis.burundi@volint.it	1 Santé	Bujumbura Mairie,	Monica CORNA: Italie
85. Volontari Italiani Solidereta Paesi Emergenti (VISPE)	12/12/2000	NTIBAGIRIRWA J. Marie Tel 69389895	MUTOYI Commune BUGENDANA -GITEGA Tel: 22258173/79313135 email: Jeanne.vispe@yahoo.fr	Agropastoral et protection de l'environnement, Santé, Education et Solidarité	Gitega, Karusi	0
86. PARMAALIMENTA	3/3/2006	Armel BITANEZA Tel : 79 592 780	Carama III, av. Bisandasanda n°2 Tél : 79005547/69527568 E-mail : burundi@parmaalimenta	Agro-alimentaire	Bujumbura, Bubanza, Mairie	0
87. DAPADU (abruzzo onlus)	2/10/2000	NININAHAZWE Frédiane	Kigobe Sud Av. Murembwe no 49 BP: 6914 Bujumbura Tel: 2223005 /71182886 email: dapadu@cbinf.com Roberto.santax75@yahoo.it	Agriculture - education	Muramya, Mairie	Alfio Camossi: Italie
88.INSTITUTO PER LA COOPERAZONE UNIVERITARIA(ICU)	**20/4/2016**	**MARTINO Destefanis (Representant a.i)** Tel : 76348585	Mukaza kabondo Av. Gihungwe n° 18,BP 313, www.icu.it	Energie-électrification rurale	Rumonge, Bujumbura, Ruyigi Rutana, Kirundo	MARTINO Destefanis : Italie
89. LVIA	**26/3/2000**	**Valentina MORINI**	**Avenue Muyinga, Rohero I** n°17 Tel:72326000/25722242124 E-mail:Ivia.coordinationburundi@gmail.com	Sécurité Alimentaire Résilience énergétique Développement rural et énergie	Ruyigi (Gisuru, Kinyinya, Nyabitsinda)	1.Valentina MORINI: Italie 2.Antonio Maini: Italie

XIV ONG JAPONAISES						
90. Terra Renaissance	24/6/2015	Ayaka KAWASHIMA	Kinindo Av. Mutaho n°6 Tel: 68670546 kawashima@terra-r,jp ou terraburundi@terra-r,jp	Developpement communautaire	Muramvya , commune Kiganda Bujumbura Rural Kayanza	1.Ayaka Kawashima: Japon 2.MAYU KAWAI: Japon 3.Shingo OGAWA: Japon
XV. ONG NORVEGIENNE						
91.Rise for Africa	30/7/2020	Marie Chantal NZEYIMANA 68 460511/76373977	Quartier Nyakabiga, avenue de l'université n˚20, Immeuble AGICO Tél:65198858	- Education sur l'entrepreneuriat -Education financière Devéloppement personnel et professionnel	National	0
92. Hope and Development	28/7/2015	Gilbert HABARUGIRA	Kayanza	-Santé Reproductive -Lute contre les violences chez les femmes et les enfants -Agriculture et élevage	Bujumbura, Ngozi et Kayanza	Gilbert HABARUGIRA: Norvège
XVIII. ONG SUISSES						
93. Association François Xavier Bagnoud (AFXB)	20/11/2006	NDEREYIMANA Gisèle	Rohero II, avenue Nyakana n˚6 Tel: 256127/79940901 email: afxburundi@yahoo.fr	Développement communautaire intégré Nutrition Renforcement économique, Santé. Education	Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural	0
94. Fédération Luthérienne Mondiale (FLM)	6/11/2006	Claudette NZOHABONIMANA	PO Box: 17 Bujumbura Quartier Kabondo, Av. Du Large nº3 Tel: 22255806/79969084	-Sécurité Alimentaire -Moyens de subsistance	Ruyigi, Cankuzo	0

			email: claudette.nzohabonimana@lutheranworld.org	-Cohésion sociale -Genre		
95. Refugee Education Trust (RET)	18/4/2006	Prosper ICOYITUNGIYE 79 587145	03, avenue Juru, Gasekebuye-Musaga, Bujumbura-Burundi Tel : 22258631 E-mail: p.icoyitungiye@theret.org	Education, jeunesse, Insertion économique des jeunes et réfugiés	Bujumbura,Mairie, Ngozi	0
96. TERRE des HOMMES	8/12/2000	Alice QUAGLIATO Tel 72400333	Boulevard Mwezi Gisabo Zone Kinindo,Quartier Zeimet nº 50	Accèss a la Justice et protection communautaire	Tout le territoire national	1. Alice QUAGLIATO : Italie 2. Igor Constant Tchakounte NDANGA : Cameroun 3. Antoin De Kervern : France
XIX ONG LYBIENNES						
97. Association Mondiale pour l'Appel Islamique (AMAI)	9/1/2007	Mr Ehmouda Mahmouda El Herma	Nyakabiga,Avenue de l'Imprimerie à côté du terrain de la COMIBU Tel:+22256997/68559911 E-mail:amaibu@yahoo.ca Fax:+257 22251000 B.P:7476 Bujumbura –Burundi	Education, Social, Santé, Socio-culturel, Sponsoring, Evaluation administrative	Mairie, Bujumbura, Makamba, Muyinga, Kayanza,Mwaro	1. Mahmoud A ELHERMA : Lybie 2. Taisier A Mohamed TAWEBI : Lybie 3. Ali Faraj Mansur : Lybie
98. Fondation Al-Marktoum	24/5/2019	Hashim Mohamed Ibrahim				Hashim Mohamed Ibrahim : Soudan
XXI. ONG KENYANNES						
99.African Leadership And Reconciliation Ministries(ALARM)	23/1/2008	Mgr Déogratias NSHIMIYIMANA Tel: 79 901 801/79 996 217	Commune Ntahangwa, Zone Gihosha, Gikungu rural Avenue: ALARM Tel: 22246142/79996217 email: info@alarm-burundi.org B.P:1284 Site :www.alarm-inc.org	Gouvernance,Leadership serviteur,paix et réconciliation,transformation des communautés, Transformation personnelle et l'importance de l'Education professionnelle,	Rumonge,Kirundo, Bujumbura,Mairie, Makamba,Ngozi,Gitega,Muramvya	0

				guérison des stresses traumatique des veuves		
100. African Initiatives for Relief and Development (AIRD)	1/2/2021	Mohamadou Saliou Baba DIALLO	Avenue du large, no32 kinindo ouest Bujumbura Email. burundiprogram@airdinternational.org Tél 62866083/62871491	Rapatriement et réinsertion des Réfugiés	Makamba Ruyigi Muyinga Bujumbura Bubanza	1. NYUMA Emmanuel Sahr : Sierra Leone 2. TSHIBANGU KARASA Bob : RDC 3. Mohamadou Saliou Baba DIALLO: Guinée
101. MAARANATHA	4/7/2017	NDAYIKEZA Barnabé Tel 79932335	Q. KIBENGA Rural Ndayikeza2000@yahoo.fr 62 107 226/ 69 146 502	Santé, sécurité alimentaire, social	Bubanza, Mwaro, Bujumbura mairie, Cibitoke	0
XXII FINLANDE						
102. Fida International	24/1/2022	MUNGAI David 61289187	Kinindo, Avenue Mpimba Nº 18	Education	BUBANZA, CIBITOKE, NGOZI	1 MUNGAI David : Kenya